

## Sommaire

- 1 Mot de la Présidente
- 2 Présentation du Cercle
- 4 Présentation du CGMP
- 5 Vie du Cercle
- 7 Carnet
- 8 Cousinade et conférence
- 9 Le Parvis « Daniel Chamier »
- 12 Les deux familles « Sestier »
- 19 La chapelle « Notre Dame de Montchamp »
- 20 Les relevés des registres de M<sup>e</sup> Guinhardy, notaire de Vaison
- 23 La petite histoire de la Valdaine
- 29 Assassinat dans le Domaine James à Espeluche
- 30 Généalogie Viale (suite)
- 34 Flashs de la Fédération Française de Généalogie (février et mai)
- 36 La Boutique du CGDP et CD numérisés
- 38 Questions / Réponses

LES TEXTES PUBLIES N'ENGAGENT  
QUE LA RESPONSABILITE  
DE LEURS AUTEURS

**Date limite pour envoyer vos  
articles, questions et réponses  
pour le prochain numéro :**  
**25 août 2012**

## Mot de la Présidente

Notre Lettre va avoir de nouveaux rédacteurs, Marie-Claire et Yves Debouverie, qui viennent de rentrer dans le conseil d'administration mais qui nous aident depuis quelques temps déjà. Jean-Pierre est le troisième rédacteur de cette lettre et occupe ce poste depuis quelques années. Il va leur passer le relais tout en restant leur conseiller. Je suis sûre que cette équipe fonctionnera à merveille et je leur souhaite bonne chance. Mais ils ne pourront pas tout faire et je compte, comme par le passé, sur votre aide à tous pour leur envoyer tout ce que vous pouvez découvrir dans les vieux registres lors de vos recherches d'ancêtres.

Suite à mon appel du premier trimestre, je remercie tous ceux qui ont répondu présent pour nous aider aux Journées Régionales des 17 et 18 novembre ; il n'est pas encore trop tard pour vous inscrire si vous ne l'avez pas encore fait ! (cgdp@wanadoo.fr)

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances généalogiques, historiques, touristiques, ou tout simplement reposantes. De nombreuses activités nous attendent à la rentrée !

Amitiés généalogiques.

Nadyne CHABANNE-EYRAUD

### ARTICLES écrits par :

CGMP  
FFG

Nadyne CHABANNE-EYRAUD  
Yves et M-Claire DEBOUVERIE  
Evelyne DURAND  
François JEANTET  
Guillaume MARCEL

Marylene MARCEL-PONTHIER  
Jean-Paul MÉTAILLER  
Mauricette PEYRARD

(Extrait du livre de Roland BROLLES)

Bruno ROSEL

Guy VENTURINI



Affiche des Journées  
Régionales de Généalogie  
qui auront lieu  
les 17 et 18 novembre 2012  
à Montélimar

### CONSIGNES pour transmettre vos articles pour *La Lettre* :

- Envoyer vos articles avant la date limite par courrier (au CGDP) ou par mail : [ymcdebouverie@hotmail.com](mailto:ymcdebouverie@hotmail.com)
- Ne pas utiliser une mise en forme particulière pour les articles saisis sur traitement de texte (éviter les colonnes, les retraits...)
- Joindre les illustrations dans des fichiers séparés (dessins, photographies...) en format : PDF, JPEG, TIF...

Merci à l'avance.

# Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

## Présentation du Cercle

### Notre vocation

Réunir, principalement dans le cadre de la Drôme Provençale, les généalogistes amateurs afin de les aider dans leurs recherches et de mettre à leur disposition, de façon centralisée, des documents aisément consultables.

### Nos services

#### Recherche de patronyme :

2 € la recherche par patronyme et par canton  
+ 0,20 € par page éditée + frais d'envoi

#### Mise à disposition des CD-Rom :

14 € franco de port pour les adhérents  
20,10 € franco de port pour les non adhérents

### Nos travaux

**Relevés systématiques des registres paroissiaux** catholiques et protestants, et **des tables décennales**

#### Relevés des registres de notaires

**Informatisation de tous nos relevés** afin d'obtenir une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique

**Recherche de patronymes** par canton à partir de l'informatisation des relevés

**Numérisation des microfilms** des registres paroissiaux, puis **gravure sur CD-Rom**

### Nos activités

**Consultation de nos relevés** (manuscrits ou informatisés) lors de nos permanences et de nos journées des adhérents

**Consultation de notre bibliothèque** lors de nos permanences

**Réponses aux correspondances**, démarches diverses

**Initiation à la généalogie et à la paléographie**, conférences, conseils, documentation

**Exposition annuelle à Montélimar** et quelquefois dans des villages de la Drôme Provençale pour se faire connaître du public et des scolaires

**Deux journées d'adhérents par an** pour se découvrir sans cesse de nouveaux « cousins »

**Participation aux Congrès** ou manifestations organisés par les sociétés généalogiques

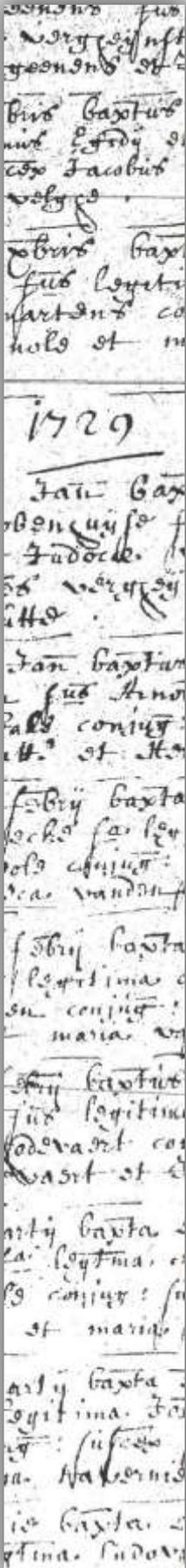
**Participation au Forum des Associations de Montélimar** (tous les 2 ans)

**Edition d'une revue « La Lettre du Cercle »** trimestrielle assurant la liaison entre les adhérents

**Echange de revues** avec d'autres cercles généalogiques

**Un site Internet** : [www.gena26provence.com](http://www.gena26provence.com)

**Un Forum pour les adhérents** : [gena26provence@yahogroupes.fr](mailto:gena26provence@yahogroupes.fr)





Entrée St Martin



Vue générale St Martin



Journée des adhérents



Salle de permanence

## Permanences

Tous les mardis de 14 à 17 heures.

**Permanences 2012 du samedi** au Cercle :  
de 10 à 17 heures

Les 7 janvier, 4 février, 3 mars, 14 avril,  
5 mai, 2 juin, 1<sup>er</sup> septembre, 6 octobre,  
3 novembre et 1<sup>er</sup> décembre.

**ATTENTION** : Les portes de la Maison des  
Services Publics sont fermées entre 12 h  
et 14 h. Appelez au 04 75 51 22 03 si vous  
trouvez les portes fermées.

### Adresse

Siège de l'association (adresse postale) :  
CGDP – Maison des services publics –  
1 avenue St Martin – 26200 Montélimar  
3<sup>ème</sup> étage Nord

*Pour tout courrier postal,  
penser à joindre une enveloppe timbrée  
pour recevoir une réponse*

## Contacts

### Site Internet

<http://www.genea26provence.com>

### Forum

[genea26provence@yahooogroupes.fr](mailto:genea26provence@yahooogroupes.fr)

### Adresse électronique

[cgdp@wanadoo.fr](mailto:cgdp@wanadoo.fr)

### Téléphone

Permanences du mardi : 04 75 51 22 03

Nadine CHABANNE-EYRAUD

04 75 46 74 38

[nadyne.eyraud@orange.fr](mailto:nadyne.eyraud@orange.fr)

Jean-Pierre SAUVAN-MAGNET

04 75 62 68 20

[jean-pierre@sauvan-magnet.net](mailto:jean-pierre@sauvan-magnet.net)

## Cotisations

Cotisation pour l'année civile : 26 €

Dans ce montant sont comprises :

*La Lettre* du Cercle et les cotisations  
au C.G.M.P. et à la F.F.G.

## Affiliation

Le Cercle est affilié au **Centre  
Généalogique du Midi Provence**.  
Le C.G.M.P. est membre de la **Fédération  
Française de Généalogie**

## Conseil d'administration

### LE BUREAU

#### Présidente

Nadyne CHABANNE-EYRAUD

#### Vice-président

Guy VENTURINI

#### Secrétaires

Marie-Thérèse LAUZIER

Monique REYNIER

#### Trésorière

Françoise VERNEDE

#### Trésorier adjoint

Raymond FESCHET

### ADMINISTRATEURS

Sandy ANDRIANT

Paulette BOISSON

André BOUSQUET

Marie-Claire DEBOUVERIE

Yves DEBOUVERIE

Pierre GOUDON

Alice LEMAIRE

Marylène MARCEL-PONTHIER

Colette MESNY

Odile MOUSSET

Mauricette PEYRARD

Jean-Pierre SAUVAN-MAGNET

Marie-Lou SIMIAND

### Membre d'honneur

Odette BLANC

### Rédacteurs en chef

Yves et Marie-Claire DEBOUVERIE

# Centre généalogique du Midi Provence

## 04

### **Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence**

#### **Manosque**

Maison des Associations  
209, boulevard du Temps Perdu  
04100 MANOSQUE  
[jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr](mailto:jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr)  
tous les samedis du mois de 14h à 18h

## 05

### **Association Généalogique des Hautes-Alpes**

#### **Gap**

19, rue de France  
05000 GAP  
[postmaster@agha.fr](mailto:postmaster@agha.fr) site : <http://www.agha.fr>  
les vendredis de 14h30 à 18h30

## 06

### **Association Généalogique des Alpes Maritimes**

357, chemin des Claps - CIDEX 248  
06330 ROQUEFORT LES PINS  
[contact@cegema.org](mailto:contact@cegema.org) site : <http://www.cegema.org>

## 13

### **Association Généalogique des Bouches du Rhône**

#### **Marseille** – Siège social

Archives communales  
10, rue Clovis Hugues  
BP 800 22  
13243 MARSEILLE Cedex 01  
[agbdr@wanadoo.fr](mailto:agbdr@wanadoo.fr) site : <http://www.ag13.org>

#### Permanences :

19, rue Abbé de l'Épée - MARSEILLE  
les lundis de 14h30 à 18h

#### **Aix en Provence**

Le Ligoures  
place Romée de Villeneuve  
les vendredis de 14h à 20h

#### **Aubagne**

rue Jeu de Ballon  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois de 17h à 19h

#### **Châteauneuf les Martigues**

place Bellot  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois de 18h à 19h30

#### **La Ciotat**

Archives communales Mairie  
1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> mercredis du mois de 14h à 17h30

#### **Port de bouc**

Centre Elsa Triolet  
tous les jeudis de 18h à 19h30 et le 1<sup>er</sup> samedi du mois de  
13h30 à 18h30

#### **Saint Chaumes**

rue Salesses (ancien collège)  
le 3<sup>ème</sup> vendredi du mois

#### **Salon de Provence**

Maisons des associations  
boulevard Victor Joly  
les jeudis de 16h30 à 19h

#### **Venelles**

MJC – Hôtel de Ville  
le 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 14h à 19h

## 83

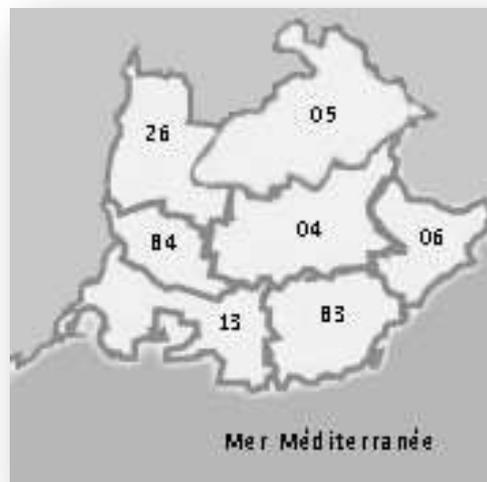
### **Cercle Généalogique 83**

Domaine de l'Estang  
3683, route de Bargemon  
83440 SEILLANS  
[cgenea+3@free.fr](mailto:cgenea+3@free.fr) site : <http://cgenea83.free.fr>  
les 2<sup>ème</sup> jeudi et 4<sup>ème</sup> samedi de 14h30 à 17h30

## 84

### **Cercle Généalogique du Vaucluse**

Ecole Sixte-Isnard  
31 ter, avenue de la Trillade  
84000 AVIGNON  
[pierre.decockborne@free.fr](mailto:pierre.decockborne@free.fr)  
tous les mercredis (sauf jours fériés) de 13h30 à 18h et  
dernier samedi du mois 14h à 18h



# Vie du Cercle

## Attention !

La permanence du mardi est assurée pendant l'été.

En revanche, la permanence du samedi n'est pas assurée en juillet et en août.

### La seconde journée des adhérents :

Les Journées Régionales des 17 et 18 novembre 2012, Salle Mistral à Montélimar, seront les journées des adhérents de l'automne

## XI<sup>e</sup> Rencontres généalogiques et historiques à Mauguio - les 24 et 25 mars

Toujours un succès et une ambiance très chaleureuse pour ces rencontres organisées par le CG Languedoc. De nombreux stands, des conférences et une exposition sur les métiers d'antan. Facteur, placier, tailleur de pierre, tisserand, mécanicien, cloutier et bien d'autres encore. Sur le parking, démonstration de quelques-uns de ces métiers qui a ravi petits et grands.



Stand du CGDP



Le cloutier

## Journée des adhérents à Séderon

### - Dimanche 13 mai

Certains ont voulu profiter de l'occasion de se rendre dans ce petit village de la Drôme pour visiter la région et ils ont eu bien raison. Le beau temps nous a accompagnés toute la journée et, même s'il fait plus frais dès que le soleil passe derrière les montagnes, nous avons bien apprécié cette journée.

Comme à chaque fois, de nouveaux cousins se sont découverts et des amitiés sont nées.

La salle des fêtes était bien remplie (50 adhérents) et des voisins sont venus nous rendre visite et chercher quelques renseignements généalogiques.

Nous avons invité les adhérents du 04, 05 et 84, mais l'information n'a pas dû leur parvenir !

Il n'a pas été possible d'afficher des généalogies, comme d'habitude, ni d'exposition. Un problème de place.

Invités par la mairie de Séderon, nous nous sommes rendus à pied dans leurs locaux, en centre ville. Les relevés informatisés de Séderon ont été remis à la première adjointe afin que les visiteurs puissent les consulter en mairie. Un apéritif nous a été offert et nous sommes tous repartis à pied au restaurant qui se trouvait dans le même bâtiment que la salle de réunion.

Sandy avait organisé une visite du village et une quinzaine de personnes ont profité de ses informations très détaillées sur la vie, la géographie et l'histoire de Séderon.

Quant aux autres, ils sont restés dans leurs recherches, plus ou moins fructueuses.



Toutes les photos et le compte-rendu de ces journées sur le site :

<http://cerclegenealogiquedelanguedoc.pagesperso-orange.fr/Copie%20de%20index.htm>

## Manifestations du 3<sup>ème</sup> trimestre où le CGDP sera représenté

29 et 30 septembre : gene@2012 à Paris, organisé par la FFG



Affiche gene@2012

## Manifestation en 2013 à Marseille, Congrès national de généalogie

Toutes les informations sur le site : <http://www.congresgenealogie2013.fr>



Affiche du congrès de Marseille 2013

29 et 30 septembre : 3<sup>ème</sup> forum de généalogie à Brive la Gaillarde



Affiche GENCO 2012

### *Trouvé dans l'annuaire de la Loire de 1898 !!*

Jules Culty, né à Crest le 17 septembre 1835, fabricant de tissus élastiques à St-Etienne. Président du syndicat des fabricants de tissus élastiques de St-Etienne, St-Chamond et Lyon. Président de la Société St-Vincent de Paul de St-Etienne. Chevalier de la Légion d'honneur depuis le 17 mai 1872.

En 1870-1871, il était président du comité de secours aux prisonniers français en Allemagne. Arrêté à Hambourg, il fut traduit devant un conseil de guerre et gardé prisonnier comme otage jusqu'à la conclusion de la paix.

Il a été décoré par le ministère de la guerre.

**Bruno Rosel**

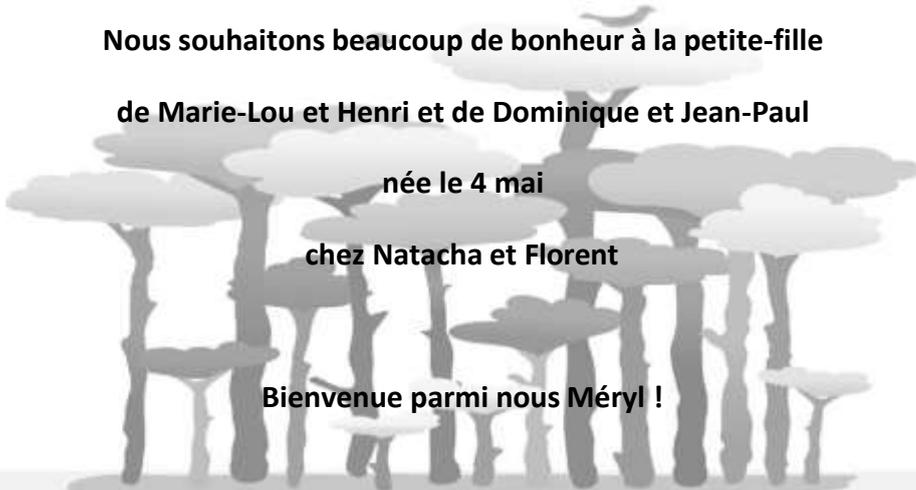
**Nous souhaitons beaucoup de bonheur à la petite-fille**

**de Marie-Lou et Henri et de Dominique et Jean-Paul**

**née le 4 mai**

**chez Natacha et Florent**

**Bienvenue parmi nous Méryl !**



### **Hommage à Jean Loup RICORD**

Suite à une longue maladie, Jean-Loup nous a quittés. Quel personnage sympathique ! Comme nous étions contents de le retrouver avec son amie Monique pour nos journées des adhérents ! Comme il va nous manquer avec sa bonne humeur et sa gentillesse !

Tous ses cousins du CGDP lui disent "adieu" et le remercient pour tout ce qu'il leur a donné.



*La Laupie en 2004*



*Jean-Loup aime le nougat de Montélimar  
Journée des Adhérents, 2010*

## Cousinade Barthélémy

6 mai 2012



C'est à partir de ce couple que j'ai réuni le 6 mai à la salle des fêtes de Chamaret et sous un splendide soleil près de 45 personnes : descendants directs dont les familles Jean DURAND, Marcelle BERTRAND, Pierre PASCALIN, et des descendants collatéraux dont les familles DUFFES (Bollène) et Raymond FESCHET (Bayonne).

Nous nous sommes retrouvés autour d'un apéritif et d'un buffet composé par chacun de nous. Nous avons bu le café en écoutant M. André GAUTHIER, venu nous rejoindre dans l'après-midi, qui a fait des recherches sur les BARTHELEMY. Puis, pendant que des groupes discutaient, d'autres jouaient au scrabble ou à la pétanque...

Avec la promesse de nous retrouver bientôt, chacun regagna son domicile.

### Evelyne DURAND

A St Restitut, le 3 décembre 1892, on célébra le mariage d'Emile BARTHELEMY (de Colonzelle) et de Marie-Jostine ROUX (de St Restitut). De cette union, naquirent deux filles :

- Camilla qui épousa à Colonzelle le 6/9/1919 Louis DURAND
- Lucie qui se maria à Colonzelle le 18/10/1927 avec Charles PASCALIN



## Conférence sur les Bonnabel de Chabottes

Lors des journées du Patrimoine 2012, Jean-Claude Lizeray prononcera une conférence consacrée à sa remarquable étude « Généalogie des BONNABEL de Chabottes (*Hautes-Alpes*) » et de quelques familles notables des Hautes-Alpes : BARRILLON, CORRÉARD, NICOLAS de MEISSAS, PINCHINAT. Cette conférence sera placée sous l'égide de l'Association des Amis du village touristique de 05-Serres.

La conférence donnée par Jean-Claude LIZERAY se déroulera le dimanche 16 septembre vers 16h ou 17h au Prieuré de Véras (sur la commune de 05-Oze) et bien évidemment cette conférence est ouverte à tous ceux, adhérents ou non de l'Association, qui sont intéressés par l'histoire de ces familles des Hautes-Alpes. J'ai personnellement travaillé sur cette étude et j'ai pu y découvrir de nombreuses informations sur certains de mes ancêtres et sur des familles alliées, de 05-Serres et environs. Alors, peut-être rendez-vous le 16/09/2012... Pour tout renseignement complémentaire : [lesamisdeserres@gmail.com](mailto:lesamisdeserres@gmail.com)

Jean-Paul MÉTAILLER

## Le parvis Daniel Chamier

Le conseil municipal de Montélimar, en sa séance du 9 juillet 1954, décide de donner le nom de Daniel Chamier à la voie située « au tournant de la rue Chrétien, entre la rue Faucon et la place du Temple » rappelant qu'il s'agit-là d'honorer « le rédacteur de l'Édit de Nantes ». On ne sait pourquoi, cette délibération ne sera jamais appliquée ! Il faudra attendre la construction de la médiathèque et l'aménagement d'un nouveau parvis pour que ce personnage soit à nouveau retenu. Le choix de la petite place, située devant le temple, ne doit rien au hasard : les Chamier sont pasteurs protestants de père en fils durant cinq générations dont quatre à Montélimar et la dernière en exil à l'étranger !

À l'origine, on trouve un dénommé Gonet Chamier, né vers 1500, peintre catholique à Avignon. Son fils Pierre-Adrien, né le 18 juillet 1532 à Avignon, époux d'une demoiselle Fournier d'Annonay, obtient le grade de docteur en droit dans cette ville. Selon la tradition, après avoir accompagné l'archevêque d'Aix, Jean de Saint-Chamond, à Rome ou à Genève, il serait revenu « gagné à la Réforme ». Rappelons que la « Réforme » est une nouvelle doctrine religieuse, édictée par Martin Luther, un théologien allemand (1483-1546), qui se répand dans les pays germaniques, scandinaves et européens dès sa publication, en 1517. En France, elle est reprise par Calvin (1509-1564). À mesure que cette religion dite « protestante » se développe, les rois de France (catholiques) tentent de signer des « Édits » qui en interdisent la pratique ou l'encadrent afin de mieux la contrôler. Dans les faits, ils ne parviennent qu'à provoquer des affrontements mortels entre les deux parties...

Revenons à Pierre-Adrien Chamier. Il devient, dans la cité des papes, l'animateur d'une petite église clandestine. Mais il doit rapidement s'enfuir et exerce alors le pastorat en divers lieux dans les années 1560-1580 : à Romans, le Pouzin, Privas, Nîmes... Il continue de fréquenter assidûment Jean de Saint-Chamond – ce dernier finira par se convertir à la Réforme et sera, sous le nom de Saint-Romain, capitaine des armées protestantes – faisant bonne impression à Henri de Navarre, le futur Henri IV. Puis en 1587, Pierre-Adrien s'installe à Montélimar et, malgré un court séjour à Crest, il s'y trouve à nouveau vers 1595. La légende raconte que, devenu centenaire, il aurait voulu se rendre à un colloque mais que son cheval aurait glissé en voulant s'abreuver, entraînant son maître dans la noyade. Pierre-Adrien laisse plusieurs enfants d'une demoiselle Fournier, d'Annonay, dont un fils Daniel, né en 1565, sans doute près de Moras au nord de la Drôme.

Daniel étudie à Alais, Orange et Nîmes et devient, à 16 ans, « régent de troisième ». Puis il fréquente l'université de théologie de Genève où il rencontre Théodore de Bèze et présente sa thèse. Il est reçu pasteur à son retour en France et épouse, en 1589, Antoinette Moissart, fille de Rostang, un notaire de Bagnols-sur-Cèze. Il exerce alors son ministère dans l'Ardèche : aux Vans, à Aubenas, à Vals, à Bagnols... avant d'arriver à Montélimar vers 1593. On le surnomme alors le « Grand Chamier ». C'est à cette époque, de 1599 à 1604, qu'est construit, avec l'appui financier de Lesdiguières, le temple de Montélimar – sur l'actuelle place du Temple, tout près de la maison qui portera plus tard le nom de « Chamier ».

En 1596, Daniel Chamier représente les Églises Protestantes du Dauphiné au synode national de Saumur puis à l'assemblée politique de Loudun où il remplit les fonctions de négociateur. Ces assemblées ont pour mission de négocier, avec Henri IV, la signature d'un Édit. Finalement, Chamier reste l'unique représentant de la religion réformée lorsqu'est signé par le roi, en 1598, l'Édit de Nantes. Il siège ensuite au synode national de Montpellier puis, en 1601, à celui de Gap qu'il préside. Il propose alors le rajout d'un article sur le pape dans lequel ce dernier est présenté comme l'antéchrist annoncé par l'Apocalypse de l'apôtre Jean. Cette mouture rend les catholiques furieux et le roi, après lui avoir adressé des remontrances, fait retirer l'article incriminé.

C'est vers 1607 que Chamier écrit son *Journal de Voyage* et bénéficie de trois audiences du roi – qui le considère comme un fauteur de troubles. Puis il redevient, en 1612, pasteur et professeur de théologie à Montauban.





Daniel CHAMIER

C'est dans cette ville, en 1621, qu'il meurt à l'âge de 56 ans, tué par un boulet de canon, alors qu'il est en train de se battre sur les remparts lors du siège, infructueux, de Montauban initié par Louis XIII. Daniel laisse plusieurs enfants nés entre 1590 et 1620, dont trois filles mariées à des pasteurs, et Adrien.

Adrien Chamier, né vers 1590, reprend à son tour le flambeau de la RPR (Religion Prétendue Réformée). Il fait la connaissance de Richelieu – ce dernier lui aurait offert une mule et 100 pistoles en 1632 pour le remercier de lui avoir tenu compagnie lors d'un passage de Louis XIII à Montélimar. Il devient lui aussi pasteur, d'abord à Saoû et à Manas, puis à Montélimar où il va rester 54 ans, de 1617 à 1671. Époux de Madeleine Allard, il décède en 1671, à l'âge de 81 ans, alors qu'il s'apprête à officier au temple. Adrien est alors propriétaire d'un domaine situé à deux kilomètres environ de Montélimar, près de la route de Dieulefit, dénommé « Montmartel ». Pour la petite histoire, cette

propriété, qui est dénommée « Chamier » sur certaines cartes, appartiendra à cette famille jusqu'en 1736, date à laquelle elle est estimée 3910 livres. Hypothéquée, elle passe dans l'escarcelle de Jean de Saint-Ferréol qui la revendra à son tour, le 22 avril 1748, à M. de Dienne, ce dernier la léguant à l'une de ses petites-filles, mariée à M. Planta de Wildenberg. Un descendant de ce dernier la cèdera en 1841 à M. de Gailhard, un ancien maire de Montélimar, dont la famille la possédait encore en 1886. Depuis quelques décennies, on appelle cette ferme « Pellapra ».

Adrien et Madeleine Chamier ont eu plusieurs enfants et parmi eux : Jacques, né vers 1620, Antoinette (qui épouse Jean de Lions, pasteur à Montélimar puis à Londres) et enfin Daniel né en 1628.

Le petit dernier, Daniel, devient pasteur à Pierregourde en Vivarais en 1654, puis à Beaumont-lès-Valence de 1655 à 1671 et prend finalement la place de son père en 1671, à Montélimar. Mais il ne la conserve que durant cinq ans : tout comme ses ancêtres, il connaît lui aussi une mort tragique et décède à l'âge de 48 ans, le 29 juin 1676, d'une fièvre maligne. De son mariage vers 1660 avec Madeleine Tronchin, il laisse Isaac, Daniel, pasteur en Angleterre, Madeleine et Jeanne (réfugiées en Angleterre), Marie et Marion.

Parmi les enfants de Daniel et Madeleine Allard, nous avons vu que Daniel était décédé jeune... Restent quatre filles et le fils aîné, Jacques, né vers 1620. Il ne choisit pas le pastorat, préférant devenir avocat. Il épouse Marie Boucherle le 2 juillet 1640 et décède le 25 septembre 1686 à Montélimar, laissant au moins cinq enfants : Jacques, né en 1643, Adrien qui se réfugie en Angleterre, Charles, Jeanne (mariée le 17 juillet 1665 à Charles Catton) et enfin Antoine, né vers 1655.

En 1681, à 26 ans, ce dernier est dit lieutenant dans une compagnie d'infanterie lors d'un voyage à Londres, mais il semblerait qu'il ait lui aussi suivi des études d'avocat.

Page terrible de l'histoire montilienne : le 15 août 1683, il est accusé d'avoir participé à une assemblée interdite et va en mourir !

Ce jour-là, près de deux cents protestants armés se réunissent à la Baume Cornillane, au « camp de l'Éternel ». Leur but : demander la libération de prisonniers. Le 20, ils s'apprêtent à se séparer, ayant obtenu une promesse d'amnistie pour leurs camarades, lorsqu'ils sont informés que des troupes royales (catholiques) se déploient sur Crest et sur Die ! Craignant d'être arrêtés à leur tour, ils se regroupent dans les bois de Saoû où ils sont rejoints par une trentaine de jeunes protestants de la région.

Louvois, chargé par Louis XIV de réprimer les résistances protestantes, demande au Duc de Noailles et à son maréchal de camp, le marquis de Saint-Ruth, de mettre fin à ce soulèvement. Ce dernier, accompagné de deux régiments de dragons, soit 800 hommes, se dirige alors vers la forêt de Saoû puis parvient, au début de l'après-midi du 30 août, à Bourdeaux... où il ne trouve personne ! Et pour cause : les protestants ont transporté « le camp de l'Éternel » au village de Bézaudun, à 3 km de là !

Les réformés, qui sont en train d'assister à un service religieux, sont avertis du danger par un jeune berger et par le tocsin qui sonne à Bourdeaux. Le pasteur Lautier interrompt alors son prêche et se met à la tête de ses partisans. Mais dans l'affolement, tous n'empruntent pas le même chemin. Le premier groupe, composé d'environ 150 personnes, affronte les dragons dans une vigne. La bataille se solde par des morts et des blessés des deux côtés.

Le deuxième groupe, conduit par le pasteur et une vingtaine de réformés, rencontre Saint-Ruth ! Il parvient à se retrancher dans une grange mais les dragons y mettent le feu. Le pasteur et ses compagnons périssent brûlés vifs en chantant des psaumes. Parmi les morts, se trouve le chef des protestants de la région : Jacques Athenol de Gourdon, seigneur de Bézaudun, frère de Sarra, l'épouse de Jean Marcel (NDLR : ancêtre de l'auteur).

Les dragons aussi ont subi des pertes. Furieux, ils se vengent sur quatre prisonniers. Ils forcent l'un d'eux, un dénommé Saymème, à pendre les trois autres à un poirier.

Vingt-huit prisonniers sont envoyés pour jugement devant l'Intendant du Dauphiné. Ils seront condamnés à mort, pendus ou rompus vifs. Parmi eux se trouve Antoine Chamier. Bien qu'il affirme pour sa défense qu'il se trouvait là par hasard, le jeune homme est condamné à recevoir, le 11 septembre 1684, cinquante coups de barre de fer. Les Jésuites tentent désespérément de lui faire embrasser la religion catholique afin de lui éviter de nouveaux supplices, mais il refuse catégoriquement ! Il est alors condamné à l'horrible supplice de la roue, installée à l'extrémité de la rue du Lion d'Or, à quelques mètres de l'entrée de la maison familiale. Il meurt écartelé. Son agonie dure trois jours et la légende rapporte que son corps aurait été enduit de miel pour rendre sa mort plus horrible encore – Voltaire évoquera le calvaire du jeune homme dans La vie de Louis XIV.

Ces condamnations doivent servir d'exemple afin que les abjurations (renoncement à la religion protestante) soient les plus nombreuses possibles. Ainsi Magdelaine et Justine Chamier, les cousines d'Antoine, apeurées, prêtent-elles peu de temps après, selon l'historien de Coston, le serment de vivre et de mourir dans la religion catholique et apostolique... Mais elles refuseront plus tard la sépulture ecclésiastique ! C'est le moment que choisit le roi pour ordonner la démolition de nombreux temples, dont ceux de Bourdeaux, Bézaudun, Dieulefit et Montélimar, ces « bastions du protestantisme » ! Rappelons qu'il faudra encore un siècle complet pour que l'Édit de tolérance soit signé par Louis XVI en novembre 1787 !

Quant à la maison dite Chamier, située sur la place du Temple, elle a été achetée en 1664 par l'avocat Jacques Chamier à la famille Gruas qui la tenait elle-même des héritiers de Jean Pertuis. Elle sera reconstruite, en 1788, par l'un des descendants de Claudine Chamier, Louis de Saulces de Freycinet. Elle appartiendra ensuite aux familles Hebrard, Estran, Laurans puis Pascalin. Ce sont les héritiers de cette dernière qui la vendront, en 1954, à la ville pour le prix de 2 500 000 francs. Elle abritera alors un foyer pour personnes âgées, le Centre Communal d'Actions Sociales de Montélimar et diverses associations.

En mars 1886, un généreux bienfaiteur, né à Montélimar mais résidant à Lyon, M. Joseph Durand-Reynaud, remettra au musée de Montélimar un portrait de Daniel Chamier peint par l'une de ses amies, Thérèse Ami, une artiste lyonnaise.

En ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle, cette famille Chamier est encore représentée en Grande-Bretagne, Australie et Afrique du Sud. Le dernier représentant du nom en France est Charles Chamier, qui habitait Montélimar, dans la rue Escofferie, ville où il est mort en 1733.



*Le temple de Montélimar*

**Marylène MARCEL-PONTHIER** (Extrait des Chroniques Montiliennes de Marylène Marcel-Ponthier – tome 3 en souscription)

## Les deux familles SESTIER de Sauzet

### Marie Amédé Honoré SESTIER 1879 – 1942

Né le 7 juillet 1879 à Montélimar, fils de feu Jean Joseph Honoré (1826 - 1878) et de Marie Constance Félicité LEGAT (1839- 1881).

**Son père**, Jean Joseph Honoré était notaire à Montélimar, rue du général Charretton. Né le 23 août 1826 à Condillac et décédé le 2 novembre 1878 dans sa maison au n° 7 rue Roserie (actuellement rue Roger Poyol), âgé de 52 ans et suite à un accident de montagne.

**Sa mère**, Marie Constance Félicité LEGAT, née à Montélimar le 14 mai 1839, décède le 30 mars 1881 dans sa maison à Montélimar, rentière, âgée de 42 ans, fille de Joseph Régis et de Marie Marine Achard.



Honoré est donc un enfant posthume et orphelin à deux ans au décès de sa mère. Il est recueilli par son oncle Amédée CLERC, juge à Valence, et sa femme qui est une sœur de sa mère, Marie Marine LEGAT ; ils deviennent ses tuteurs et l'adoptent. Honoré fait sa scolarité chez les Jésuites d'Avignon et obtient son baccalauréat ès lettres. Cet oncle, rentier, n'a pas d'enfant et il lègue tous ses biens à son neveu. Honoré se trouve donc assez riche, à l'âge de 26 ans, avec ces deux héritages, pour être également rentier. Il s'est marié le 12 mars 1904 à Lyon avec Suzanne Marguerite BREUILLAC dont le père était juge à Lyon (il avait jugé Caeserio, l'assassin de Sadi Carnot). De leur union, est née une seule fille, Marcelle en 1910.

Entre autres biens, il devient propriétaire d'une maison et d'un parc à Sauzet (dans la famille depuis 1788). En 1902, il fait modifier l'ensemble en un chef-d'œuvre de l'Art Nouveau qui tire son inspiration de la nature et des saisons. Il a pu s'entourer de nombreux artistes et professionnels venant de la région lyonnaise mais aussi de La Drôme.

La famille Sestier vivait dans la propriété de Sauzet surtout pendant les beaux jours et l'hiver dans leur hôtel particulier à Montélimar. Honoré aimait tailler ses rosiers et ses arbres fruitiers. Il avait 21 chiens de race pour la chasse et des chevaux de Camargue qu'il dressait dans le paddock (actuellement le tennis).

Une somptueuse écurie a été bâtie avec une piscine pour les chevaux. Honoré avait les dons de sourcier. En 1891, âgé de 15 ans, il trouve la source de Condillac qu'il donna, par un contrat de 1907, à la commune de Sauzet pour son eau courante et potable tout en gardant une partie pour son usage personnel (maison et parc). Un des premiers à posséder une automobile, il pouvait se rendre rapidement à Montélimar pour emmener sa fille Marcelle à l'école Chabrillan puis au lycée ; suivant le temps il prenait sa voiture à cheval. Pendant la guerre de 14 – 18, il fut engagé comme chauffeur militaire. Suite à un accident de la route, pour éviter un chien, il boitait énormément. Il devint le chauffeur d'Edouard Herriot, Président de la République, avec lequel il discutait beaucoup. C'était un homme de grande culture. Il possédait une importante bibliothèque et avait lu tous ses livres. Il était passionné par l'histoire et la littérature. Il apprenait chaque jour un poème. Grâce à ses multiples talents, il nous laisse un patrimoine architectural et artistique remarquable. Honoré SESTIER est décédé à Sauzet le 2 novembre 1942 d'une attaque cérébrale ; il avait 63 ans.



Les époux Suzanne Marguerite BREUILLAC et Honoré SESTIER

**Sa descendance** : Marcelle s'est mariée à Robert Engelhardt en 1943. Ils ont eu trois enfants, Mireille, Sabine et Michel. C'est Sabine, épouse Gilles Blachier, qui a repris la propriété en 2003.

**La villa Sestier** : C'est une grande maison de 450 m<sup>2</sup> construite de 1902 à 1906. Théophile MICHEL de Sauzet était le régisseur du domaine.

- Architecte : Nicolas Vernon, de Lyon
- Carrelages : Lauzun
- Pierres blanches : Besson, de Lyon
- Couverture-zinguerie : Gautier, de Lyon
- Meubles ; Chaleyssin de Lyon, Majorelle, Mancy et Derevaux
- Serrurerie : Brizon de Lyon
- Maçonnerie : Brizon ainsi que Veraut et C<sup>ie</sup>, de Lyon
- Charpente : Gouvernement Chrétien, Saint Cyr au Mont d'Or
- Terrassement : Joly de Lyon
- Paysagiste du parc : Luizet de Dardilly.



*Villa Sestier côté sud (photo Roger Bertrand, 2010)*

La maison est entièrement « Art Nouveau » avec un souci d'harmonie dans les tentures, tapisseries, plafonds, peintures et continuité des motifs. Les vitraux ont été dessinés par Ollier et exécutés par l'atelier Thomas de Valence dont l'arrière arrière petit fils a assuré la restauration. Les papiers peints de la chambre aux Iris sont d'Auber. Les peintures sont de Baudin.



*Vitraill dessiné par Ollier et exécuté par l'atelier Thomas de Valence en 1905.*

En plus de la maison d'habitation se trouvent **les dépendances** :

- Une maison de gardien à l'entrée,
- Des écuries avec une sellerie et une remise à voitures,
- Une grande cave,
- Un pigeonnier,
- Un chenil,
- Un lavoir et des greniers,
- Une serre, cages à lapins, bûcher,
- Une piscine à chevaux,
- Un pavillon avec des champignons en ciment.



*Mobilier « Art Nouveau »*



*Salon « Art Nouveau »*

La « villa Sestier » peut être visitée lors des journées du patrimoine ou sur rendez-vous auprès des propriétaires.

## Ascendance de Marie Amédé Honoré SESTIER :

- 1 **SESTIER** Marie Amédé **Honoré** (° 1879 + 1942 )
- 2 **SESTIER** Jean Joseph Honoré (° 1826 x 1862 + 1879 )
- 3 **LEGAT** M.Constance Félicité (° 1839 x 1862 + 1881 )
- 4 **SESTIER** Jean Honoré (° 1799 x 1823 + 1883 )
- 5 **ACHARD** Marie Mélanie (° 1807 x 1823 + 1885 )
- 6 **LEGAT** Joseph Régis (° 1805 x 1830 + 1871 )
- 7 **LEGAT** Marie Marine (° 1809 x 1830 + 1875 )
- 8 **SESTIER** Jean Joseph (° 1764 x 1792 )
- 9 **ACHARD** Louise Marguerite (° 1766 x 1792 )
- 10 **ACHARD** François (° 1771 x 1804 + 1846 )
- 11 **PORTIER** Marguerite (° 1767 x 1804 + 1842 )
- 12 **CONSTANT DIT LEGAT** Regis Claude (° 1780 x 1804 + 1809 )
- 13 **DECOULANT** Marie Anne (° 1781 x 1804 + 1829 )
- 14 **CONSTANT DIT LEGAT** Jacques (° 1776 x 1796 )
- 15 **DENIS** Marguerite (° 1774 x 1796 )
- 16 **SESTIER** Jean Pierre (° 1739 x 1758 + 1797 )
- 17 **FRAUD** Constance (° 1737 x 1758 + 1817 )
- 18 **ACHARD** Jean François ( x 1759 )
- 19 **DEVIF** Agnès Laurence (° 1737 x 1759 + 1787 )
- 24 **CONSTANT DIT LEGAT** Antoine ( x 1761 )
- 25 **SEVE** Marie Catherine (° 1738 x 1761 + 1784 )
- 26 **DECOULANT** Paul (° 1729 x 1780 )
- 27 **GAMET** Marianne ( x 1780 )
- 28 = 24 **CONSTANT DIT LEGAT** Antoine ( x 1761 )
- 29 = 25 **SEVE** Marie Catherine (° 1738 x 1761 + 1784 )
- 30 **DENIS** Georges ( )
- 31 **SOUPLIER** Marianne ( )
- 32 **SESTIER** Pierre (° 1693 x 1734 )
- 33 **DEVIF** Marguerite (° 1699 x 1734 + 1768 )
- 34 **FRAUD** Joseph (° 1698 x 1719 )
- 35 **BESSON** Elisabeth ( x 1719 )
- 36 **ACHARD** Jean François ( x 1724 )
- 37 **GOURGON** Catherine ( x 1724 )
- 38 **DEVIF** Laurent ( )
- 39 **RICHARD** Jeanne ( )
- 48 **CONSTANT DIT LEGAT** Jacques ( )
- 49 **MERLE** Marguerite ( )
- 50 **SEVE** Jacques (° 1711 x 1736 + 1741 )
- 51 **AUGIER** Marie (° 1715 x 1736 + 1761 )
- 52 **DECOULANT** Jean ( )
- 53 **AMBLARD** Marie Anne ( )
- 54 **GAMET** Michel ( )
- 55 **IMBERT** Jeanne Marie ( )
- 64 **SESTIER** Pierre (° 1651 + 1706 )
- 65 **LAURENT** Jane (° 1654 + 1712 )
- 66 **DEVIF** Léonard (° 1654 x 1683 + 1706 )
- 67 **MONDOIR** Marie ( x 1683 )
- 68 **FRAUD** Jean ( x 1689 )
- 69 **DAYME** Marie ( x 1689 )
- 70 **BESSON** Guillaume ( )
- 71 **MARCEL** Marie ( )
- 100 **SEVE** Jacques (° 1671 x 1701 + 1718 )
- 101 **RICHARD** Jeanne (° 1679 x 1701 + 1715 )
- 102 **AUGIER** Charles (° 1677 x 1703 )
- 103 **CHARBONNIER** Marguerite (° 1681 x 1703 + 1723 )
- 132 **DEVIFS** Léonard ( x 1644 )
- 133 **CHAULAT** Françoise (° 1613 x 1644 + 1683 )
- 134 **MONDOIR** Jean Pierre ( )
- 135 **ISNARD** Marguerite ( )
- 136 **FRAUD** Pierre ( )
- 137 **MORIN** Antoinette ( )
- 138 **DAYME** Antoine ( )
- 139 **BARNIER** Catherine ( )
- 200 **SEVE** Etienne ( + 1701 )
- 201 **LEGRAND** Hester ( + 1702 )
- 202 **RICHARD** Jacques ( )
- 203 **MARCELLIN** Suzanne ( )
- 204 **AUGIER** Mathieu ( )
- 205 **BLACHE** Marguerite ( )
- 206 **CHARBONNIER** Antoine ( )
- 207 **CHALON** Jeanne ( )
- 264 **DEVIFS** Jean ( )
- 265 **SESTIER** Françoise ( )



*Tombe familiale  
d'Honoré Sestier à Sauzet*

## Marius SESTIER (1861 – 1928)

Marius Elie Joseph SESTIER, est né à Sauzet en 1861. Il est le 3<sup>ème</sup> enfant d'une famille de 13 dont 7 sont morts en bas âge. Son père, Euphrosine Joseph (1836-1894), né à Grâne, était cafetier, maître d'hôtel et négociant. On trouve des Sestier dès la 4<sup>ème</sup> génération aux Tourettes. La mère de Marius, Marie Eugénie DUCROS (1837-1913), cuisinière, est aussi née à Grâne.

Après la communale, puis son service militaire, de 1882 à 1886, comme infirmier à Constantine (Algérie), il obtient à Lyon un diplôme de pharmacien. Il a 29 ans et tient une officine au 177 avenue de Saxe, où il crée des spécialités (huile de foie de morue de Soostornn et l'eau française minérale purgative).

Marié avec Marie Louise PUECH, ils ont deux enfants. Madeleine Rose, pharmacienne et écrivaine, et Joseph, cadre commercial.

Son grand-père, Joseph Antoine Sestier est né le 28 octobre 1808 à Sauzet. En 1851, lors du coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte, il avait 44 ans, travaillait comme homme d'affaires de Ernest de St Prix à Mirmande et il faisait partie des insurgés républicains refusant le pouvoir tronqué du prince président. Malheureusement il fut arrêté, transporté en Algérie, puis gracié le 15 août 1852 et de retour au pays en octobre. Il décède à Sauzet en 1873.



En 1896, une rencontre avec les frères LUMIERE conduit Marius à travailler comme opérateur et promoteur, à l'étranger, du cinématographe (invention des frères LUMIERE).

Il part en Australie, via l'Inde, le 7 juin 1896, accompagné de sa jeune épouse. Il arrive à Bombay le 1<sup>er</sup> juillet et informe les différents journaux. Il prend des leçons d'anglais et projette ainsi quelques films à l'hôtel Watson's, puis au Nevelty Theater (il y avait plusieurs tarifs afin de répondre à la demande d'un public indien).

Le 9 septembre, il débarque à Albany (Australie), puis se rend à Adélaïde et à Melbourne. Le 16, il est à Sydney. Entre temps, il a passé une semaine à Nouméa (Nouvelle Calédonie). Le 26 septembre, de retour à Sydney, il effectue sa première projection privée au Lyceun Theater.

Face à la concurrence de compagnies qui « usurpent le nom Cinématographe », il obtient des frères Lumière une concession d'exclusivité pour toute l'Australie. Il se rend dans les grandes villes australiennes et s'associe avec le photographe Barnett Walter Henry et filme, en novembre 1896, une course de chevaux à Melbourne : le derby de la coupe Flemington16, qui est certainement son film le plus célèbre. Il retourne à Lyon le 17 juillet 1897. Son apogée cinématographie prend fin.



Articles de Presse sur le cinématographe en Australie (The Sydney Morning Herald)

Vers 1902, il est engagé comme directeur de la Sté des Produits Spéciaux Lumière à Lyon. Il supervise notamment la vente en gros des médicaments Lumière et gère les envois d'échantillons ainsi que les brochures destinées aux praticiens du corps médical.



En-tête du papier à lettre professionnel de Marius Sestier

Photographe à ses heures, deux photos de la calvacade à Sauzet ont été remises à la municipalité. Nous en déduisons qu'il a dû faire d'autres photos, le matériel employé étant de qualité. De plus, nous savons qu'il avait un laboratoire pour développer ses photos dans son habitation à Sauzet. Malheureusement nous n'avons rien retrouvé à ce jour !



Photos de la calvacade à Sauzet, de Marius Sestier (AC Sauzet)

Il revient à Sauzet pour y passer la fin de sa vie. Il est conseiller municipal entre 1905 et 1908 et fait voter quelques améliorations concernant l'élevage des vers à soie, la poste et l'électricité chez les particuliers. En 1911 il achète une maison, rue des Amandiers, où il cultive une roseraie (sur le terrain de La Poste) : une plaque « culture de la Valdaine » en témoigne. Cette culture servait à la distillation des pétales de roses.

En 1920, Auguste LUMIERE lui remet l'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur <sup>1</sup> qui consacre les nombreuses activités sociales de Marius. Il décède en 1928 à Sauzet. En 1999 l'école du village est baptisée « Ecole Marius SESTIER ».



En 2010, la NFSA (National Film & Sound Archive) d'Australie rend hommage à Marius SESTIER en présentant un film retraçant sa vie et surtout sa participation au développement du cinématographe en Australie. Ce film est consultable sur le site du Portalac.

En avril 2011, Sally Jackson de la NFSA est revenue à Sauzet pour récolter d'autres informations, rencontrer la famille, visiter les divers lieux où il a passé sa vie en vue d'écrire un livre sur Marius SESTIER.

Plus d'informations (en anglais) sur les sites :

[http://www.nfsa.gov.au/collection/film/marius-sestier-collection/?play\\_video=flowplayer118](http://www.nfsa.gov.au/collection/film/marius-sestier-collection/?play_video=flowplayer118)

<http://www.victorian-cinema.net/sestier.htm>

<http://www.latrobe.edu.au/screeningthepast/28/patineur-grotesque-marius-sestier-lumiere-australia.html>

En français :

<http://sauzet.portalac.free.fr/articles.php?lng=fr&pg=277>

*1 / L'ordre national de la Légion d'Honneur est la plus haute décoration honorifique française. Elle a été instituée le 19 mai 1802 par Napoléon Bonaparte. Elle récompense depuis ses origines les mérites éminents, militaires ou civils, rendus à la Nation. [wikipedia]*

### Ascendance de Marius SESTIER :

1 <b>SESTIER</b> Marius (° 1861 + 1928 )	64 <b>SESTIER</b> Jacques (° 1649 x 1675 + 1697 )
2 <b>SESTIER</b> Euphrosine Joseph (°1836 x 1858 +1894)	65 <b>ROCHER</b> Louise (° 1658 x 1675 + 1717 )
3 <b>DUCROS</b> Marie Eugénie (° 1837 x 1858 + 1913 )	66 <b>DEVIFS</b> Claude ( x 1689 )
4 <b>SESTIER</b> Joseph Antoine (° 1808 x 1830 + 1873 )	67 <b>PAZIN</b> Jeanne ( x 1689 )
5 <b>ARNAUD</b> Euphrosine (° 1809 x 1830 + 1882 )	128 <b>SESTIER</b> Jean ( )
6 <b>DUCROS</b> Benoit (° 1801 x 1831 )	129 <b>CHARBONNEAU</b> Marguerite ( )
7 <b>LOREZAN</b> Aminthe M.Cécile (°1812 x 1831 +1851)	130 <b>ROCHER</b> Mathieu ( )
8 <b>SESTIER</b> Louis Joseph (° 1767 x 1798 + 1843 )	131 <b>MONNIER</b> Marguerite ( )
9 <b>BONNET</b> Jeanne ( x 1798 + 1832 )	132 <b>DEVIFS</b> Jacques ( x 1647 + 1694 )
10 <b>ARNAUD</b> Jacques ( x 1794 )	133 <b>CHABRIER</b> Jeanne (° 1624 x 1647 + 1694 )
11 <b>GAUTHIER</b> Marie ( x 1794 )	134 <b>PAZIN</b> Julien (° 1650 x 1668 + 1698 )
12 <b>DUCROS</b> Jean ( )	135 <b>JULIET</b> Jeanne ( x 1668 + 1711 )
13 <b>MIOLE</b> Thérèse ( + 1806 )	264 <b>DEVIFS</b> Jean ( )
14 <b>LOREZAN</b> Joseph Jamme ( )	265 <b>SESTIER</b> Françoise ( )
15 <b>CHARBONNIER</b> M.Marguerite ( )	266 <b>CHABRIER</b> Claude ( x 1630 )
16 <b>SESTIER</b> Claude (° 1712 x 1740 + 1783 )	267 <b>BOURBOUREL</b> Anne ( x 1630 )
17 <b>RONAT</b> Jeanne ( x 1740 )	268 <b>PAZIN</b> Jean ( )
32 <b>SESTIER</b> Jean (° 1692 x 1710 )	269 <b>SIRNAS</b> Agathe ( + 1668 )
33 <b>DEVIFS</b> Hélène (° 1693 x 1710 + 1770 )	270 <b>JULIET</b> Pierre ( )
34 <b>RONAT</b> Louis ( )	271 <b>GANON</b> Jeanne ( )
35 <b>CANDY</b> ( )	

Descendance de Jean DEVIFS :

**DEVIFS Jean**

x **SESTIER Françoise**

└─ **DEVIFS Léonard**

└─ x **CHAULAT Françoise** ° ..../1613 x ..../1644 + ..../1683

└─ **DEVIF Léonard** ° ..../1654 + ..../1706

└─ x **MONDOIR Marie** x 04/11/1683

└─ **DEVIF Léonard** ° 27/08/1693

└─ **DEVIF Françoise** ° 28/08/1695

└─ x **ARNAUD Jean Pierre**

└─ **DEVIF Jean**

└─ x **CHAUTARD Marianne** x ..../1714

└─ **DEVIF Françoise**

└─ x **DEVIF Jean**

└─ **DEVIF Catherine**

└─ x **FROMENT Louis** x ..../1708

└─ **DEVIF Lucie** ° 08/09/1697

└─ x **COMBE Jean** x ..../1714

└─ **DEVIF Marguerite** ° 19/04/1699 + 16/01/1768

└─ x **SESTIER Pierre** ° 01/01/1693 x 05/10/1734

└─ **SESTIER Anne** ° 28/02/1737

└─ x **BAYON Joseph** x ..../1761

└─ **SESTIER Jean Pierre** ° 17/06/1739 + 28/10/1797

└─ x **FRAUD Constance** ° 23/01/1737 x 10/07/1758 + 08/11/1817

└─ **SESTIER Jean Joseph** ° 25/03/1764

└─ x **ACHARD Louise Marguerite** ° ..../1766 x 09/11/1792

└─ **SESTIER Jean Honoré** ° 22/12/1799 + 12/07/1883

└─ x **ACHARD Marie Mélanie** ° 04/01/1807 x 02/12/1823 + 10/05/1885

└─ **SESTIER Jean Joseph Honoré** ° 23/08/1826 + ..../1879

└─ x **LEGAT M.Constance Félicité** ° 14/05/1839 x 24/02/1862 + 31/03/1881

└─ **SESTIER M. Amédé Honoré** ° 07/07/1879 + 02/11/1942

└─ x **BREUILLAC Suzanne Marguerite** x 12/03/1904

└─ **DEVIF François** ° 12/03/1702 + 01/03/1710

└─ **DEVIFS Jacques** + ..../1694

└─ x **CHABRIER Jeanne** ° ..../1624 x 25/08/1647 + 10/01/1694

└─ **DEVIFS Claude**

└─ x **PAZIN Jeanne** x 14/10/1689

└─ **DEVIFS Jacques** ° 08/04/1692

└─ **DEVIFS Hélène** ° 10/05/1693 + 03/10/1770

└─ x **SESTIER Jean** ° 20/04/1692 x 18/11/1710

└─ **SESTIER Claude** ° 18/10/1712 + 06/07/1783

└─ x **RONAT Jeanne** x 11/10/1740

└─ **SESTIER Jean Claude** ° 23/12/1741

└─ **SESTIER Jean Baptiste**

└─ x **BOURGEAUD Catherine** x 20/02/1792

└─ **SESTIER Jean Baptiste** ° 08/07/1743

└─ x **LAFARGE Marie Adélayde** x 19/05/1777

└─ **SESTIER Jean Antoine** ° 13/03/1747 + 23/03/1747

└─ **SESTIER Jeanne** ° 09/05/1749

└─ **SESTIER Pierre** ° 12/09/1751

└─ **SESTIER Marie Laurence** ° 10/08/1753

└─ **SESTIER Jean Antoine** ° 26/04/1755 + 06/07/1756

└─ **SESTIER Jean Pierre** ° 03/03/1757

└─ **SESTIER Jacques** ° 03/03/1757 + 12/10/1763

└─ **SESTIER Thérèse** ° 14/02/1759

└─ **SESTIER Marie Françoise** ° 15/02/1761

└─ **SESTIER Jean Antoine** ° 30/03/1763 + 05/04/1770

└─ **SESTIER Louis Joseph** ° 03/07/1767 + 10/07/1843

└─ x **BONNET Jeanne** x 22/07/1798 + 10/10/1832

└─ **SESTIER Joseph Antoine** ° 28/10/1808 + 16/01/1873

└─ x **ARNAUD Euphrosine** ° 24/09/1809 x 14/11/1830 + 20/12/1882

└─ **SESTIER Euphrosine Joseph** ° 05/12/1836 + 17/09/1894

└─ x **DUCROS Marie Eugénie** ° 02/09/1837 x 09/02/1858 + 03/09/1913

└─ **SESTIER Marius** ° 08/09/1861 + 08/11/1928

└─ x **PUECH Marie Louise**

└─ **SESTIER Antoine** ° ..../1725

└─ x **ROUSSIN Laurence** x 22/10/1747

└─ **SESTIER Jean Laurent**

└─ x **DEVIFS Thérèse** x 10/02/1759

└─ x **PROTHON Françoise**

└─ **DEVIFS Jeanne** ° ..../1695

└─ x **BUFFET Barthélémy** x 22/05/1719

└─ **DEVIFS Marianne** ° ..../1698

└─ x **ROCHER Louise** ° 26/08/1658 x 28/09/1700 + ..../1717

└─ **DEVIFS Antoine** ° ..../1674 + ..../1694

## Conclusion sur les deux familles SESTIER

Généalogiste dans l'âme, je voulais à tout prix trouver un lien de parenté entre ces deux familles ayant le même nom et vivant aux mêmes époques dans les mêmes villages.

J'ai trouvé une parenté avec Jean DEVIFS (tableau ci-contre) mais pas avec le patronyme SESTIER ; mais la recherche n'est pas terminée et peut être qu'un jour nous trouverons le chaînon manquant ou qu'un lecteur aura la solution.

**Nadyne CHABANNE-EYRAUD**

*Sources : Archives Départementales 26, Archives Communales de Sauzet, CGDP, LE PORTALAC de Sauzet, familles de Honoré SESTIER et Marius SESTIER.*

### *La Chapelle Notre Dame de Montchamp*



Pour qui emprunte l'Autoroute A7 ou la Nationale 7, un petit édifice blanc apparaît sur la colline qui sépare Malataverne de Donzère. C'est le Prieuré de Montchamp, devenu Sainte Marie de Montchamp, puis Notre Dame de Montchamp. C'est probablement le plus vieil édifice religieux encore en activité sur la Paroisse Notre Dame du Rhône.

Au VI<sup>ème</sup> siècle un sanctuaire dédié à Saint Michel est érigé à l'emplacement d'un lieu de culte gallo-romain dédié à Mercure.

Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles est construit un prieuré par l'Ordre de St Médard relayé par l'Ordre de St Ruf puis les Jésuites d'Avignon. La chapelle romane, principal édifice du prieuré, a une histoire très mouvementée (tractations patrimoniales, politiques, mercantiles, guerres de religion, période révolutionnaire durant laquelle elle est préservée en servant de bergerie, destruction du clocher en 1945, etc.).

Dès 1948, elle est partiellement restaurée au titre de la reconstruction, puis par les paroissiens de Malataverne animés par l'abbé Roche et son père (qui fait le Chemin de Croix), puis par le Père Morel qui crée une association qui durera jusqu'en 1999. En 1963, il fait ouvrir le chemin d'accès actuel, et réalise un local abri-magasin. En 1965, est établi un parc à voitures sur un terre-plein de 4000 m<sup>2</sup>.

Montchamp est idéalement placé pour l'installation d'antennes de télécommunications, dont la location permet au Père Roussey, recteur de 1982 à 1999, de financer la restauration de la chapelle et du site avec l'aide de la commune de Malataverne qui refait la toiture. Depuis 1999, gestionnaire de Notre Dame de Montchamp, il continue son œuvre sans faire appel aux finances diocésaines ou paroissiales (électrification, sécurisation, salle hors sacs, sanitaires, essartage, terrasse, etc.).

Montchamp est lieu de pèlerinage en septembre (fête de St Michel) et quelques trop rares offices y sont célébrés.

Emplacement remarquable, chapelle accueillante, terre-plein pour les messes en plein air, salles d'accueil, etc., font de Montchamp, riche d'histoire, de dévotion et de dévouements, un site religieux qui mérite une utilisation plus intense, la conclusion des travaux de restauration (terrasse, Chemin de Croix, ...), une maîtrise de son entretien et la définition claire des responsabilités.

En 1963, l'évêque de Valence a demandé que l'on fasse de Montchamp un centre religieux rayonnant sur toute la région. C'est dire l'intérêt du site, mais il faut s'engager.

**François Jeantet - ECHOS de septembre 2005**



3E70-1177-20	Q	05/01/1965	ARNAUD Guillaume	de	St Romain en Viennois	Elienne	NOGIER Marguerite *	Marrin son Fs
3E70-1177-30	Cm	24/08/1965	PONTIER Jeanne	du	Crestet			Frère et Héritier de Pierre DE PENA Nb + Frère de Faucon, procureur de Bertrand et Joseph JULIAN Père et Fs de Vaison
3E70-1177-40	Proc	10/05/1966	CHAMBON François	de	Puymeras de Montlaurou			T : Augustin et Mathieu; TINTIN ses Frères
3E70-1177-51	Cm	11/06/1965	DE PENA Antoine Nb	du	Crestet	Monet	MARNIERE Catherine	T : Laurent PEYSSON de Puymeras - Jean FAVIER de La Motte Chalaron
3E70-1177-53	Cm	17/05/1965	MONIER Guillaume	du	Crestet	Jean + Jean	GENOZE Marguerite N Claude	*Douce de Die - T : Etienne VALANTIN son Frère
3E70-1177-55	Cm	24/04/1965	TINTIN Estavère	de	Bellef	Blaise +	ROUVIER Jeanne	T : Barthélemy et Antoine COLLET Frères
3E70-1177-58	Cm	07/10/1965	CHOISSON Barthélemy	de	Puymeras	Vincent +	SAROLHE Jeanne	T : Pierre REVORTIER son Frère Uséin - Marguerite REVORTIER sa Belle-mère
3E70-1177-60	Cm	08/10/1965	VALANTIN Jeanne	de	Puymeras	Guillaume	DEVYAC Jeanne +	*ou PONS -
3E70-1177-68	Don	12/06/1966	COLLET Amaud	de	Puymeras	Jean + Antoine	SOMETE Catherine	Prêtre Chanoine de la Cathédrale de Vaison, donne à Pierre SALVAGE Frère Cordonnier de Buis une terre à Faucon
3E70-1177-73	Cm	16/04/1965	GAUDIN Clément	de	Puymeras	Jean	PEYRE Jeanne	*Mire de Valhéas -
3E70-1177-81	Cm	06/01/1966	MICHEL Sébastienne	H	Puymeras	Barthélemy + *	TINTIN Jeanne	T : Barthélemy, Antoine et Amaud COLLET ses Frères
3E70-1177-89	Ven	20/01/1967	PONTY* Elienne	de	Puymeras	Vincent + Aubert +	SAROCHE Jeanne	Vendit à Raymond PIC et Vitalis GORNERI ? de Pierrelatte une terre au OI dit aux Serres à Pierrelatte - Malol SEGUIN Noble Mire de Pierrelatte 75 Florins
3E70-1177-90	Ven	20/01/1967	MEFFRE Marguerite	de	Puymeras	Elienne	NOGIER Marguerite *	André CHAYNE fs de François et Epa de Claude FABRE Ht Le Crestet
			SALVAGE François	de	Pierrelatte			Vendit à Ayvès CHAYNER Travailleur de Pierrelatte un terrain au lieu de Pierrelatte dit les Tropées - au Terre au boyssac Chotel - Sébastien, Laurent, Elienne et Marie MELLET Voisins de Terre
			GARDINOT Jean	H	Crestet			Moïse SEGNON 50 Florins - André CHAYNE fs de François et Epa de Claude FABRE Ht Le Crestet
			COLLETTE Claude	de	Puymeras			
			BERTRAND Polyzesse	de	Puymeras			
			BORELLE Thonlé	de	Puymeras			
			FABRE Pierre	H	Crestet			
			MELLETE Marguerite	de	Pierrelatte			
			FABRE Pierre	H	Crestet			
			MELLETE Marguerite	de	Pierrelatte			
3E70-1177-95	Cm	05/01/1967	CHANE François	du	Crestet	Véran + Pierre*	MELLETE Marguerite**	* et ** de Pierrelatte
3E70-1177-101	Cm	04/08/1966	FABRE Claude	H	Crestet	François	DUNON Louise	*Dioèse d'Orange - T : Amaud BARTHELEMY Curé du Crestet
3E70-1177-113	Cm	17/11/1966	CALAMEL Etienne	de	Beaumes*	Antoine +	TESTE Perrine	
3E70-1177-117	Cm	15/11/1966	SAULZE Jeanne	du	Crestet	Jean +	DIANOSE Marguerite	
3E70-1177-117	Cm	15/11/1966	TINTIN Augustin	du	Crestet	Vincent + Marin +	CHANE Marguerite	
3E70-1177-120	Cm	18/11/1966	TESTE Thonette	de	Crestet	Claude	CHAMBONE Philippe	
3E70-1177-223	Cm	18/11/1966	FRIAND Michel	de	Crestet	Vitalis	GARCINE Jeanne	
3E70-1177-229	Cm	18/12/1966	MONIERE Catherine	de	Crestet	Véran +	GLEYSE Thonette	
3E70-1177-231	Cm	04/06/1966	BORDET Vitalis	de	Carpentras	Pierre +	BUFFAVENQUE Phaliss	
3E70-1177-234	Cm	04/06/1966	BORDET Marguion	de	Crestet	Jean + Antoine +	FUSTIERE Marine	Ht Puymeras - Sauveteur GLEYSE Grand-Père Pat de Châteauneuf de Bordelette
3E70-1177-242	Cm	25/02/1966	CHANE Peyronne	de	St Romain en Viennois	Jean + Claude +	SAUSSE Thonlé	Vve de Guichard BERTALLUS Ht Puymeras
3E70-1177-245	Q	28/02/1966	PIEDGROS Laurent	de	St Romain en Viennois	Esprit	ALEGRE Marguerite	Q de Doble
3E70-1177-252	Cm	05/05/1966	NAYAL Louise	de	St Romain en Viennois	André +	ROSTOYNT Madeleine	T : Claude BREMOND, Antoine GUIGON et Guillaume BOMMENEI ou Rasteau
3E70-1177-253	Q	23/05/1966	REVORTIER André Junior	de	Puymeras	Christophe	GAYETTE Guilhemette	T : Eyrales ou Aymes RASSINE Vve d'Esprit BREMOND du Rasteau
3E70-1177-270	Cm	10/02/1967	GLEYSE Philippe	de	Châteauneuf de Bordelette	Honoré	MONIERE Marguerite	T : Jacques YACHE Senior du Rasteau - Mathieu DE PRAT Junior de Vaison
			PEYRADE Françoise Vve	de	Méridol	Guillaume +		T : Etienne et Jean ROSTAGNE ses Frères H.U de + Guillaume
			VEYSIN Claude	de	Villedieu			
			ROSTAGNE Marguerite	de	Puymeras			
			MARIE Claude	de	Vaison			
			AYME Thonette	de	Méridol			
			SOLEIRE Jean	de	Vaison			
			BOMMENEI Jeanne	du	Rasteau			
			SOLEIRE Jean	de	Vaison			
			FALAVEL Benoît	du	Rasteau			
			BOMMENEI Jeanne	de	St Romain en Viennois			
			ROSTAGNE Nazzone	de	Châteauneuf de Bordelette			

3E70-1177-274	Tra	11/01/1587	PELLICIER Anne	de	Puymeras	Louis +	AURIC Thonette	Ei Léonarde PELICIER Eps de Mire Antoine FOCHER de Puymeras sa Sœur - Notaire Rambaud ALAZARD de Vaison le 06/01/1587
3E70-1177-278	Q	08/02/1585	GOUTTE Aymon GOUTTE Aymon	de	Puymeras	Louis +	AURIC Thonette	Ei Léonarde PELICIER Eps de Mire Antoine FOCHER de Puymeras sa Sœur
3E70-1177-309	Cm	08/12/1565	MAYER Antoine	de	St Romain en Viennois	Jacques + Aymond	ARNAUD Catherine	
3E70-1177-313	Cm	19/10/1567	TROSSER Jean	de	St Romain en Viennois	Aymond	REVORTIER Alyssette	
3E70-1177-320	Cm	21/12/1587	ALLEGRE Jeanne MARNACI Laurent TARDIVELLE Esprit	de	Puymeras de Méridol en Dauphiné de Sabiet	Charles Octave* Octave*	GUIGONESSE Jeanne CORNETTE Thonette SOVANDE** Jeanne	*Notaire **Famotier - **Nom incertain - T. Requies ou Requies FESAY Vve de Michel SOVAND sa Grand-Mère Mat
3E70-1177-325	Cm	01/01/1568	GUIGON Jean	de	Puymeras	Jacques + Etienne + Maxime*	REVORTER Marguerite FAUCON Françoise	Séduire Cmetière St Etienne du Crestet - Antoine FRIAND du Crestet - Louise FRIANDE eps Etienne BARNIER du Crestet sa Sœur - Philippe FRIANDE sa Nièce Fa d'Antoine H.U. : Antoine, Louis, Michel et Anxolette ses Frères et Sœurs du Crestet
3E70-1177-328	T	25/02/1568	VIEHER Jeannette FRIANDE Denise	du	Crestet	Jean +	ROUSSE Jeanne	T. Pierre et Antoine CORNUTI ses frères Coh de Jean + de Faucon autre Frère - T. chez Me Claude de ABBEVILLE Notaire - Antoine CORNUT L. Aîné Fs 09 + Pierre de Faucon
3E70-1177-332	Cm	03/04/1567	FRIAND Antoine Sieur CORNUE Olive	du	Faucon	Jean +	ROUSSE Jeanne	Vve de Pierre FRIAND - T. Etienne BARNIER son Frère ? Meunier ? T. Barthélémy CHAMBON son Oncle, François CHAMBON, Pierre et Claude BAUSSE
3E70-1177-334	Cm	17/11/1567	CHAMOUX Jacques	de	Puymeras	Bertrand	POURCETE Alysse	
3E70-1177-336	Cm	18/11/1567	BARNIER Aïsa Vve CHASTILHON Julien CHAMBONE Misteleine	du	Crestet du Crestet du Crestet	Guillaume +	BAUSSE Catherine	
3E70-1177-340	Cm	22/08/1568	CHABERT Henri Mtr	d'	Aulan*	Pierre + Antoine	CHARFILHE Marie +	
3E70-1177-342	Cm	29/12/1568	ARNAUD Aïsa REVORTIER André Sgr	de	St Romain en Viennois de Puymeras	Barthélémy +	BARTHÉLÉMY	
3E70-1177-350	Cm	03/03/1568	JANSELME* Marguerite MONITION Pierre GONTARD François	de	Faucon	Jean +	GELLIE Catherine +	* Ou JANSELAUNNE - T. : Jacques et Jean JANSELME Frères et Coh de + Jean et + Catherine GELLIE
3E70-1177-356	Cm	18/04/1568	LAMBERT Pierre	de	Vaison	Claud + Antoine	EYSSARDE Barthoméne BRUNE Jeanne +	T. Antoine FAZENDE Jacques GONTARD, Jean ALARIS, Blanche FAZENDE et Jeanne CELLIER Vve de Guillen BRUN
3E70-1177-362	Cm	01/10/1568	BOLLETENQUE Catherine MOREL Jean	d'	Aulon	Jean Jean +	BUOME Mayette PEYRO Claude	T. Jean BOLLETENQUE Fs de Pierre et Catherine et Antoinette BOLLETENQUE *Diocèse d'Embrun
3E70-1177-382	Cm	23/08/1567	REVORTIER Aïsa TASTAVIN Pierre	de	St Romain en Viennois des Crotes* de Puymeras de Vaison	Jean + Guillaume* +	LATHIE Jeanne SARTRESSE Marguerite AUGIERE Louise +	T. André REVORTIER son Frère et Antoine REVORTIER Junior son Frère *Mtr Notaire - Mrs Jean et Antoine TASTAVIN - Acte chez Mtr François GUINHARD Notaire de Vaison T. Ambroise AUGIER Sgr de Vaison G-P Mat, Sébastien AUMAGE son Frère, Mtr Antoine RAYNIER "Caligatur" de Vaison son Oncle, Jean, Marin et Guillaume autres Frères Coh, Ambroise AUGIER Junior Fs de Giraud
3E70-1177-454	Q	15/03/1571	AUMAGE Aïsa QUENIN Gaupard	de	Vaison	Bertrand Mtr +		Reçut de Barthélémy VIAL son B-Père de Méridol 200 Florins de Dotte
3E70-1177-475	Cm	07/02/1569	VIAL Jeanne REBAUD Jacques	d'	Entrechaux de Méridol du RastEAU	Barthélémy Antoine	GUILHEBERTE Jeanne	Dotte de 200 Florins, Habitation au RastEAU au Portalet, Une Grange à la Garrigue - Siffren REBAUD Voisin de Terre
3E70-1177-482	Ach	18/08/1569	FAUCON Louise	de	Pégon	Antoine	ALLIANCE Marguerite	Frères - Achat à François BOUYER Travailleur de Vaison une Terre 56 Florins
3E70-1177-483	Q	29/08/1569	VILHET Théodred et Isobard IMBERT Jean	de	Malaucaune de Siguret de Puymeras de Beaumes*	Antoine Dominique +		A reçu d'Antoine FREYDIER son B-Père de Puymeras 108 Florins
3E70-1177-484	Cm	09/10/1569	FREYDIER Louise GONTARD Jacques	de	Puymeras	Antoine Dominique +		*Diocèse d'Orange - T. Jean BARTHOMIEU son Frère, Bertrand SAULZE, Jehan ROUVIER, Laurent BOQUET, Mtr Guillaume GIRASAC ou GRAJAN de Pégon et Mathieu CORTIN
			BARTHOMIEU Marguerite	de	St Romain en Viennois	Louis Mtr +	SAULZE Gabrielle	

# LA PETITE HISTOIRE DE LA VALDAINE

Livre écrit par Roland BROLLES qui nous a accordé la permission d'en publier des extraits

## Un brin d'histoire et de géographie



Photo Ed Lang fils aîné – Coll. Mireille Delasara

Le 17 mai 1449, le dauphin Louis XI établit à Montélimar une sénéchaussée de laquelle dépendait le pays de la Valdaine. Cette contrée comprenait alors trente-neuf villages, presque tous situés dans les bassins du Roubion et du Jabron. Mais d'autres, La-Roche-Saint-Secret, Valaurie et Roussas notamment, dépendaient de cette juridiction.

À l'évidence, cette dernière ne s'inscrivait pas dans une logique topographique. Pourtant, en prenant de la hauteur, sur les montagnes ou collines de Marsanne, Châteauneuf-de-Mazenc, Puygiron ou Portes-en-Valdaine, le paysage démontre d'éclatante façon qu'au découpage historique ou administratif, il faut

privilegier l'homogénéité géographique. La Valdaine s'insère donc dans un cadre physiquement bien délimité.

À bise, la plaine s'arrête aux limites des communes de Savasse, Sauzet, La Laupie, Marsanne et Roynac. Une barrière rocheuse trace un arc de cercle au levant avec à ses pieds les villages de Puy-Saint-Martin, Pont-de-Barret, Rochebaudin, Eyzahut, Salettes, Souspierre et La Bégude-de-Mazenc. Au midi, des montagnes tracent une frontière naturelle avec le pays de Grignan. Sur ces hauteurs, dominant Aleyrac, Portes-en-Valdaine, La-Touche et Rochefort-en-Valdaine. Au couchant, le Rhône assure à la Valdaine une limite bien souvent infranchissable autrefois. Le long du fleuve, Montélimar et Ancône étirent leurs demeures face à l'imposante Ardèche. Au cœur de la plaine, Saint-Marcel-les-Sauzet, Bonlieu-sur-Roubion, Charols, Saint-Gervais-sur-Roubion, Manas, Cléon-d'Andran, La Bâtie-Rolland, Montboucher-sur-Jabron et Puygiron côtoient les eaux irrégulières du Roubion et du Jabron. La Valdaine géographique compte donc au total vingt-sept communes.

Ses origines étymologiques restent mystérieuses. Aussi, face à des incertitudes, toutes les hypothèses deviennent alors possibles. Quelques-unes ont donné lieu, entre historiens locaux, à de véritables débats que le Journal de Montélimar prenait plaisir à publier. La plus sérieuse semble être celle formulée en 1878 par le baron Adolphe de Coston. La Valdaine viendrait du mot «wald» qui signifie bois en allemand et dont le pluriel paraît avoir été autrefois «walden». Il est vrai que bois se dit aussi «walda» en bas-latin et «wood» en anglais. Laissons à l'historien montilien la paternité de cette explication et reconnaissons que, même entachée d'ombres immémoriales, elle reste la seule plausible à ce jour.

Cet ouvrage aborde l'histoire de la ville de Montélimar et celle des villages de La-Bâtie-Rolland, La-Bégude-de-Mazenc, La-Touche, Portes-en-Valdaine, Puygiron, Rochefort-en-Valdaine et Saint-Gervais-sur-Roubion. La superficie totale de ces sept villages n'atteint pas 9 000 hectares, alors que Montélimar en couvre 4 681. Dans ce domaine, Puygiron hérite du titre de commune lilliputienne avec seulement 668 hectares. Mais qu'importe! La petite cité des marquis de Bannes bénéficie d'une grande réputation. «Pegirou, pétito villo, grand renou» (Puygiron, petite ville, grand renom). Prêtons foi au dicton même s'il semble quelque peu exagéré.

À eux sept, ces villages comptaient près de 3 500 âmes en 1800 (Montélimar en avait 6 320) au temps où Bonaparte était Premier Consul. Plus d'un siècle plus tard, en 1911, à la veille de la Grande Guerre, leur population atteindra 3 915 habitants (Montélimar en comptait 13 281) avant d'amorcer un réel déclin causé par les saignées des batailles et de l'exode rural.

Mais pendant le XIX<sup>ème</sup> siècle, période charnière entre la Révolution et l'ère industrielle, ces petites localités que l'on pourrait croire sans passé digne de souvenirs, ont vécu des heures fabuleuses où l'homme est apparu avec toutes ses lâchetés mais aussi avec toutes ses ardeurs créatrices. Tout ce qu'une région pouvait subir, la Valdaine l'a subi.

Ce furent des conseillers municipaux hors-la-loi, des maires assassinés, des adjoints révoqués, des brigands sans pitié, des paysans misérables, des voleurs de récoltes, des commerçants cupides, des cabarets de débauche et des bagarres sanglantes dans des vapeurs de mauvais vin.

Ce furent aussi des braconniers traqués jour et nuit par des gendarmes transis, des cimetières où planait la superstition, une mortalité infantile galopante, des puits asséchés par un soleil de plomb, des instituteurs fainéants, des juges impitoyables, des gardes champêtres corrompus ou coureurs de jupons, des percepteurs dévalisés et terrorisés, des mendiants crevant de faim et des curés haïs ou adulés.

Mais les anecdotes de la Valdaine ne sont pas toutes synonymes de misère, de malheur ou d'immoralité. Les hommes et les femmes du XIX<sup>ème</sup> siècle ont bâti de leurs mains les infrastructures dont nous nous servons encore aujourd'hui. Avec des moyens dérisoires et d'énormes sacrifices, ils ont construit des chemins, des routes, des voies ferrées, des passerelles, des ponts, des chapelles, des églises, des écoles, des mairies, des places, des poids publics, des lavoirs, des digues, des fontaines, des bureaux de poste et des lignes de télégraphe. Ces hommes ont fait reculer la maladie, l'insalubrité, l'illettrisme et l'insécurité. On leur doit les fêtes, les foires, les marchés mais aussi, malgré des têtes et des mains plus habituées à la terre qu'à la plume, des textes d'une riche et attendrissante beauté.

Ce vocabulaire désuet, aujourd'hui disparu, a été pour moi comme une invitation à remonter le temps. Au travers de centaines de photographies et de milliers de documents, j'ai pu reconstituer cette merveilleuse aventure que les gens de la Valdaine de jadis ont vécue sans moi et sans vous. Aurions-nous été dignes de la vivre à leurs côtés ? Rien n'est moins sûr. Dans le doute, contentons-nous humblement d'être de fidèles héritiers et de savoir d'où nous venons à défaut de savoir où nous allons.

---

### Ces villages qui se métamorphosent au gré des caprices des hommes

Il est utile et bon de faire revivre le nom de cette plaine, nom autrefois si connu et tombé dans l'oubli.

10 août 1918 - Délibération du conseil municipal de Rochefort, devenu par la suite Rochefort-en-Valdaine

Belliueuses ou pacifiques, les humeurs des hommes changent. Au cours de l'Histoire, les communes en ont subi les conséquences. Militaires, brigands, révolutionnaires, postiers, curés, ministres, maires, tous ont influé sur l'emplacement et le nom des villages ou hameaux. La Valdaine administrative d'aujourd'hui a été bâtie autant par raison que par foucade. Par manque d'ambition de son conseil municipal, Portes-en-Valdaine a failli s'appeler Portes-les-Montélimar.

Le 3 juin 1918, Victor Gilotte, préfet de la Drôme, transmet au maire de Portes une copie de la circulaire du 27 avril 1918 rédigée par le ministre de l'Intérieur. Ce dernier, saisi par la Chambre de commerce de Paris, demandait aux maires des localités portant une dénomination identique, d'ajouter au nom de leur commune un complément pour assurer, de façon certaine, les transmissions postales et télégraphiques ainsi que le transport des marchandises.

Le 23 juin 1918, le maire, Paul Bernard, réunit les conseillers municipaux. Combien d'entre eux savaient alors que leur village, sur le point de changer de nom, avait déjà changé de lieu près de cinq cents ans plus tôt ? Peu, assurément.

Culminant à 452 mètres, la masse rocheuse du Châtelard abritait les portois de jadis. Derrière une enceinte fortifiée, le village dominait la plaine de la Valdaine. Les gens d'alors, paisibles paysans, vivaient de chasse, de maigres récoltes, de cueillettes dans les forêts et d'eau de source ou de pluie qu'ils recueillaient dans des citernes encore visibles aujourd'hui. Nul ne peut affirmer quand ils abandonnèrent cet endroit stratégique. On peut néanmoins soupçonner les terribles bandes de soldats pillards, les Grandes Compagnies, de ce départ précipité ! De son repaire de Châteauneuf-de-Mazenc, leur chef Raymond de Turenne, traitait d'égal à égal avec le pape, l'évêque de Valence et le comte de Valentinois. À Mende, le 9 août 1390, il signa pour deux ans une trêve avec ces puissants seigneurs. Mais auparavant, il avait mis la Valdaine à feu et à sang. Le village du Châtelard ne fut vraisemblablement pas épargné ! Les survivants du massacre vinrent se réfugier en plaine autour d'un couvent, à deux pas du torrent du Lançon. La frayeur passée, ils bâtirent dans ces lieux le village actuel sous la sainte protection des hommes de Dieu. D'après l'abbé Victor Rouveyre, curé de Portes de 1855 à 1868, seules la cure et l'église Saint-Pierre-les-Liens échappèrent à la destruction du couvent.

Les pillards avaient ainsi contraint les Portois du Moyen Âge à changer l'emplacement de leur village, et voilà qu'à présent un ministre contraignait les Portois de 1918 à changer l'appellation de leur commune. Cette vaste terre de 1 500 hectares, boisés en grande partie, connaissait une fois de plus un bouleversement même si celui-ci n'avait rien de comparable avec ceux d'autrefois. Après avoir subi la loi des seigneurs des Adhémar, de Mirabel, de Rac, d'Urre, de Budos et de Lattier, le village devait accéder à la démarche d'un membre du gouvernement dont l'histoire ne retiendrait peut-être jamais le nom.

Ces rudes paysans discutèrent et puis, comme si leur terroir collinier riche en histoire, en truffes d'ébène, en lavande enivrante et en lièvres gorgés de thym ne leur suffisait pas pour exciter leur imagination, ils décidèrent de substituer au nom de Portes celui de Portes-les-Montélimar. Le village entra ainsi dans l'ombre de la ville. Mais il était dit que l'herbe folle des chemins de campagne ne s'associerait pas au pavé bruyant des boulevards citadins.

Cette regrettable décision ne fut pas en effet du goût des autorités. Avec sa lenteur coutumière, l'administration fit connaître, dix-sept mois plus tard, sa réponse. Le 19 novembre 1919, le ministre refusa la proposition du conseil municipal sous prétexte que la nouvelle appellation ne pouvait être formée par la juxtaposition de deux noms de localités. Curieuse décision quand on sait que, par décret du 3 avril 1908, la commune drômoise de Fiancey, agrandie de territoires distraits des communes de Valence et d'Etoile, avait pris le nom de Portes-les-Valence.

Les conseillers municipaux, ignorant ce fait, durent alors reprendre leur copie et délibérer à nouveau. Mais ni le maire Baptiste



Lib. F. Baume – Coll. Mireille Delasara

Farmer, ni les autres élus municipaux, ne surent, en ce 29 janvier 1920, trouver le mot magique qui, accolé à celui de Portes, obtiendrait pour la postérité l'accord ministériel. L'archiviste départemental vint heureusement à leur secours et leur proposa le mot qui était sur toutes les lèvres, le mot que personne n'osait prononcer car trop évident, trop banal et surtout si peu connu à l'extérieur. La plaine de la Valdaine n'avait pas, il est vrai, le prestige de la ville de Montélimar et pourtant c'est elle qui, depuis le décret du 30 décembre 1920, complète harmonieusement le nom de Portes.

Comme la source miraculeuse de l'abbaye bénédictine d'Aleyrac guérissait les yeux des malades, un simple fonctionnaire de préfecture avait ouvert un jour ceux des élus en leur faisant prendre conscience que, même nés dans un pauvre nid, leur nid n'en était pas moins

beau. Les gens d'ici assumèrent ainsi leur Valdaine et leur commune se différençia enfin de ses homonymes.

De nos jours, subsistent deux villages qui prêtent toujours à confusion, Portes dans le Gard et Portes dans l'Eure. Le facteur peut encore se tromper de Portes.

---

### Après six siècles d'oubli, Rochefort-en-Valdaine retrouve son nom originel

La voix du maire était claire. Depuis sa première élection au conseil municipal le 16 mai 1886, il n'avait jamais eu à parcourir un texte aussi passionnant. Victor Buisson, élu maire par ses pairs rochefortins le 19 mai 1912, prenait plaisir à faire la lecture. Après avoir repris son souffle, il continua : «Si le nom de Rochefort doit être complété pour éviter les confusions possibles avec les villes et villages du même nom, j'estime qu'il y a lieu de lui ajouter son complément ancien «en Valdaine». Rochefort était en effet désigné autrefois sous le nom de Rochefort-en-Valdaine. On trouve notamment ce nom en 1355 (Rochafort-in-Vaudania), en 1391 (Rochefort-en-Vaudaine), en 1603 (Rochefort-en-la Valdaine), en 1630 (Rochefort-en-la-Vaudayne), en 1675 (Rochefort-la-Valdoine) et au XVIII<sup>ème</sup> siècle dans le rôle des décimes (Rochefort-en-Valdaine).»

Aucun élu ne regrettait d'avoir confié à Anfos Martin la rédaction de ce rapport sur la modification du nom de la commune. Préfet de la Drôme, comme ministre de l'Intérieur, allaient voir leurs vœux exaucés. Et de quelle manière! Inspecteur de l'enseignement primaire à Montélimar, Alphonse Martin, dit Anfos, vouait une véritable passion à l'histoire et à la géographie locales. Directeur de la revue «Le Bassin du Rhône», cet éminent savant, auteur de plusieurs ouvrages historiques, avait bien volontiers accepté la mission que lui avait proposée le conseil municipal de Rochefort.

Son rapport était très habilement rédigé. Rochefort n'y recevait que des lauriers. Ici, c'était «l'ancien donjon féodal qui dominait en partie la plaine de la Valdaine». Ailleurs, l'érudit écrivait « qu'au XV<sup>ème</sup> siècle, c'était un honneur pour Rochefort de porter le nom du pays tout entier». Le maire était aux anges. Comment, avec de telles phrases, aurait-il pu en être autrement ? Devant l'impatience des conseillers, il reprit sa lecture :

«Les noms de la Valdaine et de Rochefort-en-Valdaine sont à peu près tombés dans l'oubli. La Valdaine a été, en effet, de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, une région tout à fait pauvre qui ne se distinguait en rien, par ses productions, des régions montagneuses qui l'entouraient. À quoi bon alors la désigner par son nom particulier! Mais depuis que l'emploi des engrais chimiques s'y est généralisé, depuis que des débouchés nouveaux y ont été créés par l'établissement du chemin de fer de Montélimar à Dieulefit (le Picodon), cette région essentiellement agricole est devenue très prospère. La variété et la richesse de ses cultures y sont admirables. Aussi convient-il maintenant de la distinguer tout particulièrement et, par conséquent, de faire revivre son nom.»

Victor Buisson, conquis par ce texte, sentit qu'Anfos Martin était allé bien au-delà de sa mission qui était de proposer des noms. Chaque mot forçait davantage les élus à adopter le point de vue de l'érudit qui se résumait à une seule proposition.

Ce n'était plus une suggestion mais carrément une décision. Comme le maire l'avait pressenti, la suite ne laissa aucune autre issue aux élus.

La commune de Rochefort qui participe si bien à la remarquable prospérité de cette région et qui en a porté si fièrement le nom autrefois doit donc de nouveau porter ce nom et s'appeler Rochefort-en-Valdaine. En adoptant cette nouvelle appellation, elle aura le mérite tout en s'appuyant sur l'histoire de son passé, de montrer qu'elle sait envisager l'avenir, l'avenir prochain où la Valdaine, grâce à la fertilité de son sol, aux bons procédés de culture et au travail de ses habitants, grâce à un réseau complet de chemins, sera réputée partout comme une des régions naturelles les plus riches de France.

Anfos Martin avait déjà tranché en lieu et place des conseillers municipaux. Ce 10 août 1918, vers quatre heures du soir et à l'unanimité des membres présents, le nom de Rochefort fut modifié en Rochefort-en-Valdaine car « nul autre ne saurait mieux convenir à la commune ».

Ainsi, à compter du décret du 14 mai 1920, il n'y eut plus de confusion avec les communes de Rochefort de la Côte d'Or, de la Haute-Marne ou du Puy-de-Dôme. En renaissant, le label de la Valdaine avait donné à la commune une appellation unique.

Cette métamorphose parachevait un processus de renouveau amorcé dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le 7 avril 1889, le maire Fabien Théolas et son conseil municipal décidèrent de construire une école au hameau de Chambaud et d'abandonner celle du vieux village. Plus tard, dans une délibération du 30 novembre 1902, le maire Louis Chambon évoqua « la disparition totale du village féodal ». Enfin, le 15 novembre 1908, les élus constatèrent que « l'ancien village, d'accès difficile et bien exposé aux mauvais temps, disparaît rapidement et que les immeubles qui y restent debout sont sans valeur ».

Quand les maisons perchées autour du château furent vides de tout occupant, la commune perdit son âme féodale mais gagna, un peu plus bas, pour forger la suite de son histoire, un nouvel espace et un nouveau nom perpétuant le Rochefort d'autrefois. Audacieux mélange...



Photo LL-Sélecta - Coll. Catherine Martin-Buernet

---

### **À l'issue de batailles d'influence sans merci, le hameau de La-Bégude supplante le village de Châteauneuf-de-Mazenc !**

Tous ces gens, faisant partie d'une même communauté, auraient pu trouver à l'amiable un terrain d'entente. Au lieu de chercher à se détruire mutuellement, ils auraient pu créer une commune avec deux pôles d'attraction. Mais ceux « d'en haut », ceux de Châteauneuf-de-Mazenc, ne voulaient pas se résigner à perdre leur prépondérance. Et comme ceux « d'en bas », ceux de La Bégude, voulaient conquérir la leur, il s'ensuivit de véritables batailles juridiques, administratives et mêmes physiques qui paralysèrent en partie la vie de la commune durant toute la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

À l'origine, l'hégémonie du vieux village ne souffrait aucune contestation, d'autant plus qu'en 1345, Aymar V, dit le Gros, renforça les constructions. Bien protégés, les habitants vinrent s'agglutiner autour. Mais, après le siège de 1394, Châteauneuf, à moitié dévasté, se dépeupla. Le hameau de La-Bégude récupéra quelques-uns des fuyards. La sécurité fut de nouveau assurée à Châteauneuf, lorsque, en 1571, les protestants devinrent maîtres du village féodal dont ils réparèrent les murailles autour d'une seconde forteresse. La population revint y vivre. Hélas, la peste de 1587 sema la mort à Châteauneuf et les paysans abandonnèrent à nouveau ce lieu de désolation, marqué aussi par des guerres de religion sans pitié.

Quand Jacques d'Yze de Rosans hérita en 1687 de cette terre, « la place forte, d'après les termes du baron Raoul de Vissac, était en ruines, son accès difficile, sa reconstitution une œuvre gigantesque ». La vie s'était déplacée le long du Jabron, au carrefour des chemins. Le nouveau seigneur fit abattre des bâtiments qu'il remplaça par une grande construction, en forme de rectangle, flanquée de quatre tours massives. La confiance revint, la population aussi. Mais les révolutionnaires de 1789 pillèrent le château, détruisirent les tours et, comble de sacrilège, débaptisèrent le lieu pour l'appeler Neuf-Mazenc. La vie y reprit malgré tout mais le déclin du vieux village était définitivement amorcé.

Les luttes d'influence entre le haut et le bas prirent alors une fâcheuse tournure. Depuis des siècles, cible des convoitises des pillards, seigneurs, militaires, religieux ou politiciens, Châteauneuf-de-Mazenc devint celle des habitants du hameau de La-Bégude.

Le sous-préfet de Montélimar, Joseph Gaud-Roussillac, s'en inquiéta. Le 30 thermidor de l'an XI, il écrivit à Marie-Louis Descorches de Sainte-Croix, préfet de la Drôme : « Cette commune de Châteauneuf n'est pas trop bonne. Il y a deux partis bien distincts et, tout bien entendu, ils ne valent pas mieux l'un que l'autre ».

Cette querelle fratricide et sournoise débuta en 1855 avec la construction du temple à La-Bégude. Les quatre-vingt-neuf protestants d'alors demandèrent l'aide du conseil municipal entièrement composé d'élus « d'en haut ». Ils n'obtinrent aucune subvention, le maire Maurice d'Albignac ne reconnaissant pas « l'utilité de la construction du temple ». Gageons que s'il avait dû se construire à Châteauneuf, le temple aurait été d'une incontestable utilité. Sans aucune aide de la commune, les protestants bâtirent quand même leur édifice à l'est du hameau de La-Bégude qui, du coup, draina à lui la population huguenote. Cela fit réagir vivement l'évêque de Valence, Mgr Jean-Paul Lyonnet, qui, de peur que le hameau ne devienne un fief calviniste, établit dès 1858 un binage une fois par mois à la chapelle de La-Bégude. Plus tard, le curé Jean-Louis Lieutaud vint officier deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi. Ainsi les personnes malades, infirmes ou âgées fréquentèrent cette chapelle au détriment de l'église paroissiale de Châteauneuf, trop difficile d'accès.

À la même époque, l'administration des postes choisit le hameau pour y installer un bureau desservant les localités voisines. Le 8 mai 1859, le conseil municipal « d'en haut » protesta car « privés de boîte postale, les habitants du village ont une perte considérable pour porter les lettres au bureau ». Le maire Maurice d'Albignac exigea la pose d'une boîte sur le mur de la mairie. Il fut exaucé ! Maigre compensation quand on sait que La-Bégude profita du réseau postal pour se développer encore.

Le 17 août 1864, la mort dans l'âme, les élus de Châteauneuf, cédant à la pression populaire, décidèrent « le transfert des trois foires du village, d'accès très difficile, au centre de la population commerciale, agricole et industrielle à La-Bégude ». Ainsi, les 3 avril, 3 mai et 1er décembre de chaque année, le hameau connut la foule sur un nouveau champ de foire autour duquel s'établirent auberges, cafés, bureau de tabac, usines, remises et pont-bascule. Des sources furent captées, des fontaines aménagées, des chemins refaits. Le langage évolua. On ne parla plus du hameau mais du bourg de La-Bégude.

Sa prédominance économique sur le vieux village étant acquise, le bourg voulut le supplanter dans le domaine religieux. Les gens « d'en bas » demandèrent aux élus « d'en haut » l'autorisation d'édifier une église à la place de la modeste chapelle.

Le 29 juin 1878, le conseil de fabrique présidé par Auguste Gras estima que l'érection de cette église amènerait nécessairement la division de la paroisse, ce qui serait désastreux à cause de la trop grande proximité des deux centres de population. Combat d'arrière-garde ! Malgré cet avis, la chapelle Saint-Sébastien sortit de terre. Les habitants du bourg demandèrent aussitôt aux autorités religieuses son érection en chapelle de secours. Le conseil de fabrique, dans sa séance du 2 mars 1884, donna un avis favorable « considérant que l'obtention de ce titre serait un gage d'union entre tous les habitants, un voile jeté sur d'anciennes dissensions, la conciliation prudente d'intérêts divers, le maintien de l'unité paroissiale et l'apaisement d'aspirations religieuses dont le froissement devint tôt ou tard un danger ». Par décret du 17 septembre 1884 Jules Grévy, ministre de la Justice et des Cultes, autorisa l'exercice public dans la chapelle Saint-Sébastien. La fréquentation de l'église paroissiale de Châteauneuf s'en ressentit lourdement.

Cette nouvelle victoire des gens « d'en bas » n'aurait pas été possible si auparavant, un profond bouleversement politique n'avait modifié l'administration communale.

Se plaignant de n'être pas ou insuffisamment représentés à l'assemblée municipale, les habitants de La-Bégude adressèrent en août une pétition au vicomte Paul de Chanaleilles, sous-préfet de Montélimar, dans laquelle ils accusèrent les élus « d'en haut » de tirer à eux les couvertures et d'oublier ceux « d'en bas » pourtant plus nombreux. Le conseil municipal se réunit aussitôt. Le maire de Châteauneuf, Louis Bergeon, entra dans une colère noire :

- « Depuis 1871, nous avons fait à La-Bégude non seulement le nécessaire mais aussi le superflu tandis qu'au village, nous n'avons fait que l'indispensable. Le conseil municipal a été juste et impartial dans l'affectation des fonds communaux. Le blâme que veulent lui infliger les pétitionnaires est immérité. De plus, sur ce document, nombre de signatures, marquées avec des croix, ne sont pas valables, appartenant soit à des femmes, soit à des étrangers, soit à des personnes qui ne sont pas électeurs ».

En ce temps-là, la femme n'était pas considérée comme un être majeur et la maison était à l'envers quand la poule chantait aussi haut que le coq.

Après un tel réquisitoire, le conseil municipal refusa, comme le demandaient les Bégudiens, de sectionner la commune en deux parties égales. Esprit de contradiction oblige, il proposa un sectionnement en quatre parties. Le village et le hameau disposeraient ainsi de cinq conseillers chacun tandis que les quartiers Planas-Saint-Maurice et Roustagne-Les Plots bénéficieraient de trois élus chacun. Ce projet fut rejeté par le préfet Martial Baile. Le conseil municipal accepta alors le sectionnement électoral en deux parties inégales. Par une habile manipulation des chiffres, les élus « d'en haut », prétendant représenter 1066 habitants, proposèrent neuf conseillers pour le village centre, sept à La-Bégude qui, d'après eux, n'abritait que 794 habitants. L'administration départementale ne fut pas dupe, autorisa le sectionnement en deux parties égales et accorda huit sièges à chaque section. Regrettable décision qui, ne permettant pas à une majorité de se dégager, allait rendre la commune ingouvernable.

Des élections générales se tinrent le 9 janvier 1881. Les conseillers élus se réunirent pour élire le maire. Chaque camp présenta son candidat. Dans une atmosphère pesante, Louis Bergeon du village et Auguste Brun de La-Bégude obtinrent huit voix chacun. Au deuxième tour, Bergeon se retira pour céder sa place à Jacques Lafond. Le résultat fut identique. Il le fut aussi au troisième et dernier tour. Selon la loi, Auguste Brun fut élu maire au bénéfice de l'âge. Il devint ainsi le premier magistrat de la commune à ne pas être issu de Châteauneuf. La déception des gens « d'en haut » fut quelque peu estompée par l'élection au poste d'adjoint de Jacques Lafond, au troisième tour de scrutin et, bien évidemment aussi, au bénéfice de l'âge le plus avancé.

Le destin vint accorder une ultime fois le pouvoir aux élus de Châteauneuf. Le 6 août 1882 mourut à l'âge de quatre-vingts ans le maire, Auguste Brun. L'adjoint Jacques Lafond s'empara fort légalement du poste de maire. Farouchement hostile à la section républicaine du village, ce réactionnaire, malgré les ordres du préfet, ne réunit pas le conseil municipal pour délibérer sur la nouvelle répartition des conseillers. Lafond savait que ce débat déboucherait inévitablement sur une augmentation du nombre des élus de La-Bégude. Il résista jusqu'au jour où Désiré Najeau, préfet de la Drôme, le suspendit pour deux mois. Devant l'entêtement de l'adjoint de Châteauneuf, le préfet demanda au ministre de l'Intérieur sa révocation car « Lafond manifestait hautement son hostilité au gouvernement de la République ». Sensible à cet argument, Armand Fallières, ministre de l'Intérieur, signa le 18 septembre 1882 le décret de révocation.

Dans ce conseil municipal réduit à quatorze membres, Jean Chabert de La-Bégude fit fonction de maire pendant près de deux mois. Le 16 novembre 1882, il mourut à l'âge de quarante-cinq ans en son domaine de Grange-Blanche. Deux morts et une révocation en moins de deux ans, voilà de quoi empreindre de malédiction le fauteuil de maire. Régis Rouvier de Châteauneuf accepta néanmoins le poste. Son intérim fut de courte durée. Il démissionna avec tous ses amis du village quand le conseil général de la Drôme attribua neuf conseillers municipaux à La-Bégude et seulement sept à Châteauneuf. Dès lors, les incidents électoraux se multiplièrent à l'infini.

Les élections du 18 février 1883 furent immédiatement suivies d'une nouvelle démission des conseillers du village qui s'estimèrent « blessés dans leur amour-propre autant que lésés dans leurs droits ». Jules Constantin et Théodore Rollin le potier, tous deux habitant La-Bégude, devinrent malgré tout maire et adjoint. Le 13 mai 1883, les électeurs de la section de Châteauneuf retournèrent aux urnes mais les élus issus de ce scrutin démissionnèrent en bloc une fois encore sept jours plus tard. Il n'y eut pas d'élections partielles jusqu'aux élections générales du 4 mai 1884, date à laquelle les conseillers du village démissionnèrent le jour même où ils furent élus. Le scénario se renouvela après les élections du 1er juin 1884. Le maire Jules Constantin tapa alors du poing sur la table :

- « Ces messieurs veulent mettre des bâtons dans les roues à perpétuité. Cette minorité ne veut pas de conciliation, ni administrer la commune, seulement paralyser les efforts de la majorité. Elle répond aux tentatives de conciliation par les lacérations de la signature du maire sur les affiches. Il est désormais inutile que les conseillers de la section de La-Bégude se rendent au village pour siéger. Je demande que le conseil soit autorisé à se réunir désormais au secrétariat de la mairie de La-Bégude. »

En ce 1<sup>er</sup> juillet 1884, Châteauneuf perdit une nouvelle bataille face au bourg dont la prospérité ne cessait de s'affirmer. La section de La-Bégude comptait 926 habitants contre 766 à celle du village. Perception, télégraphe, poste, gendarmerie, notaire, écoles publiques étaient installés au bourg. Foires, marchés alimentaires, marché aux cocons s'y tenaient régulièrement. Les routes et chemins d'accès facile étaient en parfait état. De plus, une gare avait été construite pour accueillir voyageurs et marchandises empruntant le train du Picodon reliant Montélimar à Dieulefit. Face à de tels atouts, Châteauneuf n'avait rien d'autre à opposer qu'un passé prestigieux et des bâtiments en ruines. Pourtant, avec l'énergie du désespoir, les gens « d'en haut » continuaient à y croire.

En juillet 1893, Joseph Paulet, Cyprien Brachet, Jean Gérente, Aristide Aubert et Adolphe Borne tentèrent un ultime baroud d'honneur en présentant au sous-préfet de Montélimar, Henri Perraud, une pétition contre le transfert du chef-lieu de Châteauneuf à La-Bégude sous le prétexte que cette opération majorerait les impôts de façon considérable. Le maire Frédéric Paradis balaya cet argument en quelques phrases :

- « Au village, les chemins se ravinent. Il faudrait plusieurs milliers de francs pour n'obtenir que des réparations factices. La mauvaise saison rend les bâtiments communaux presque inaccessibles. Aucun père n'oserait y envoyer son enfant en classe ou à l'église. Le boulanger, le maréchal, le boucher ne paient ni patente, ni poids et mesures. Ils vont vendre à la campagne et même à La-Bégude pour faire vivre leurs familles. Ces bien petits commerçants manquent très souvent d'objets ou d'articles très ordinaires, ce qui oblige les gens du village à aller s'approvisionner à La-Bégude. La section du village ne paie aucune patente et le nombre des portes et fenêtres diminue toujours. Il est donc juste que les plus forts imposés, ceux de La-Bégude, aient quelques petits avantages. »

À la fin de ce plaidoyer, le conseil municipal renouvela avec insistance auprès du sous-préfet la demande de transfert du chef-lieu. Après des décennies de luttes incessantes, la décision tant attendue arriva. Par décret du 17 octobre 1894, le chef-lieu de la commune de Châteauneuf-de-Mazenc fut transféré au hameau de La-Bégude et prit le nom de La-Bégude-de-Mazenc, habile mélange des noms des rivaux de toujours. Le village féodal but le calice de la défaite jusqu'à la lie.

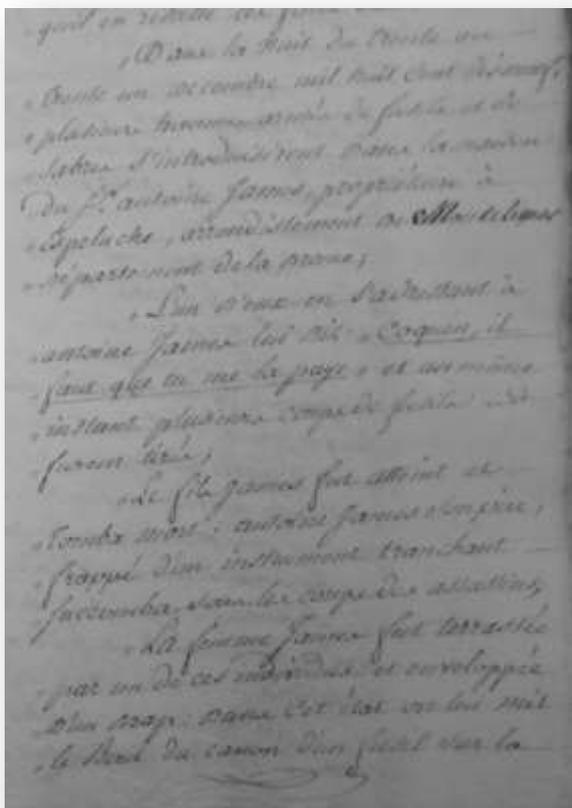
En novembre 1903, alors que les rues de La-Bégude-de-Mazenc étaient éclairées par des lampes électriques, celles de Châteauneuf l'étaient par trois lampes à pétrole. Les unes illuminaient des bâtiments bruyants et animés, les autres ne jetaient qu'une faible lueur sur des pavés presque muets. Petit feu ne pouvait plus jeter grand lustre. Tout un symbole ...

La guerre d'usure tourna ainsi à l'avantage de celui qui n'avait utilisé que la loi et la force de son bon droit. Au Moyen Âge, cela n'aurait peut-être pas suffi mais, à l'orée du XX<sup>ème</sup> siècle, quel autre moyen aurait pu faire triompher une cause tout entière tournée vers l'avenir ?

Le texte a été extrait du livre nommé ci-dessus par **Mauricette PEYRARD**.

## *Assassinat d'un père et de son fils par des brigands*

**Antoine et Joseph James** - Dans la nuit du 30 au 31 décembre 1819, le domaine James à Espeluche est investi par sept « brigands » armés. Leur objectif est de faire avouer à Antoine James où se trouve son argent et de le lui voler. Dans la maison, Antoine n'est pas seul, son fils, Joseph, sa femme et sa nièce dorment aussi. Au bruit que font les voleurs pour s'introduire dans la maison, Antoine et son fils se précipitent et sont très rapidement tués : le fils d'un coup de fusil et le père avec un instrument tranchant. Les deux femmes sont ensuite maîtrisées et attachées au bois du lit. Donnent-elles l'emplacement de la cachette ? Ce n'est pas précisé dans l'arrêt de la Cour d'Assises de Valence, mais c'est à supposer...



1<sup>ère</sup> page de l'arrêt de la Cour d'Assises de Valence

Le lendemain, c'est le fils aîné, Jacques James venu travailler sur le domaine, qui découvre son père et son frère morts dans la salle commune, sa mère et sa cousine toujours attachées au lit. Après s'être occupé des deux survivantes, il prévient le maire et les gendarmes. Ensuite, dans la journée, il se rend à la mairie pour déclarer les deux décès.

Quelques semaines plus tard, quatre des assassins (l'un d'entre eux s'est vanté de son forfait) sont arrêtés. Deux autres sont en fuite et le dernier serait mort noyé.

L'année suivante, les 7 et 8 septembre 1820, l'Arrêt de la Cour d'Assises de Valence est rendu. Trois prévenus sur les quatre sont condamnés à mort. Seront-ils exécutés ? Nous l'ignorons...

*Les deux actes de décès de l'Etat-civil de la commune d'Espeluche concernant Antoine, le père, et Joseph, le fils, nous ont intrigués car le secrétaire de mairie signale qu'ils ont été assassinés la veille. Nous avons voulu en savoir plus. En cherchant aux Archives Départementales de Valence dans les journaux de l'époque et dans les registres de la Justice, nous avons pu reconstituer ce fait divers peu banal.*

**Marie-Claire et Yves DEBOUVERIE**

Sources : Etat-Civil d'Espeluche, Registre de la Justice / Archives Départementales de la Drôme

# Généalogie Viale (31)

(Suite des numéros précédents)

SOSA	NOM	DATE °	LIEU °	NOM CONJOINT	DATE X	LIEU X	DATE +	LIEU +	AGE
767	VOIR 671								
768	<b>LOUIS IMBERT</b>		PIERRELATTE	FRANÇOISE VARAL	1649	PIERRELATTE			
769	<b>FRANÇOISE VARAL</b>	9.3.1627	PIERRELATTE	LOUIS IMBERT	1649	PIERRELATTE	10.10.1705	PIERRELATTE	78
770	<b>FRANÇOIS BOUSCHET</b>			CLAUDE ROULINE					
771	<b>CLAUDE ROULINE</b>			FRANÇOIS BOUSCHET					
772	<b>BARTHELEMY DELEGUE</b>	31.3.1646	TAULIGNAN	ANNE FREYDIER	13.2.1669	VALAURIE	27.9.1717	PIERRELATTE	71
773	<b>ANNE FREYDIER</b>		VALAURIE	BARTHELEMY DELEGUE	13.2.1669	VALAURIE	< 1710		
774	<b>ANTHOINE BOURBOUSSON</b>	12.2.1641	MONTSEGUR SUR LAUZON	CLAUDE TURC	4.11.1663	MONTSEGUR SUR LAUZON			
775	<b>CLAUDE TURC</b>	1634		ANT. BOURBOUSSON	4.11.1663	MONTSEGUR	23.7.1694	MONTSEGUR	60
776	<b>JAAUME CHANOUSSE</b>			ANTHONIE CHEYNET			10.8.1708	VALAURIE	
777	<b>ANTHONIE CHEYNET</b>			JAAUME CHANOUSSE			< 1686		
778	<b>N LOMBARD</b>								
780	<b>JEAN BOMPARD</b>			MAGDELEINE GROS					
781	<b>MAGDELEINE GROS</b>			JEAN BOMPARD					
782	<b>PIERRE CORNILHAC</b>			ELISABETH ROUME					
783	<b>ELISABETH ROUME</b>			PIERRE CORNILHAC					
784	<b>JEAN PALMIER</b>		LES GRANGES GONTARDES	CATHERINE DAUELLE	27.11.1640	LA GARDE ADHEMAR		LES GRANGES GONTARDES	
785	<b>CATH. DAUELLE</b>		LES GRANGES G	JEAN PALMIER	27.11.1640	LA GARDE A			
786	<b>CLEMENS VARIZAT</b>		COLONZELLES	ALIENORE RICOU	8.1.1640	MONTSEGUR	> 1683		
787	<b>ALIENORE RICOU</b>		COLONZELLES	CLEMENS VARIZAT	8.1.1640	MONTSEGUR	~ 1693		
788	<b>FRANÇOIS SAVEL</b>			ANNE DAUDEL	10.6.1639	GRANGES G	2.7.1651	LA GARDE A	
789	<b>ANNE DAUDEL</b>		LES GRANGES G	FRANÇOIS SAVEL	10.6.1639	GRANGES G			
790	<b>LOUIS PRIEUR</b>	~ 1621		CATHERINE DUSUEL			11.2.1701	CH DU RHONE	80
791	<b>CATHERINE DUSUEL</b>	1630		LOUIS PRIEUR			29.8.1695	CH DU RHONE	65
792	<b>JEAN ROCHE</b>	8.1.1626	ORANGE	GABRIELLE POINT	7.4.1656	ORANGE			
793	<b>GABRIELLE POINT</b>		CADEROUSSE	JEAN ROCHE	7.4.1656	ORANGE			
794	<b>PIERRE LAURON</b>	13.9.1637	ORANGE	SPIRITE FABRE	8.4.1663	ORANGE			
795	<b>SPIRITE FABRE</b>	6.8.1640	ORANGE	PIERRE LAURON	8.4.1663	ORANGE			
796	<b>JEAN DELONGES</b>			MARGUERITE RAOUX			> 1638		
797	<b>MARGUERITE RAOUX</b>			JEAN DELONGES					
800++	<b>CLAUDE BERENGIER</b>	~ 1626		MARIE GLAISE	7.12.1657	GRIGNAN	27.9.1701	PIERRELATTE	75
801++	<b>MARIE GLAISE</b>	~ 1639		CLAUDE BERENGIER	7.12.1657	GRIGNAN	25.10.1685	PIERRELATTE	46
802++	<b>GIRAUD PAUME</b>			MARIE SAUTEL					
803++	<b>MARIE SAUTEL</b>			GIRAUD PAUME					
804++	<b>ROLAND COSTADEAU</b>	30.3.1642	ESPELUCHE	CLAUDIE MONTJON	4.12.1664	ALLAN	3.1.1709	ALLAN	66
805++	<b>CLAUDIE MONTJON</b>	~ 1632		ROLAND COSTADEAU ANTOINE MURE	4.12.1664	ALLAN	12.11.1707	ALLAN	75
806++	<b>J BAPT. BARTHELEMY</b>		COLONZELLES	CATHERINE DUPOUX	10.2.1652	TAULIGNAN	~ 1700		
807++	<b>CATHERINE DUPOUX</b>		SALLES \ BOIS	J BAPT. BARTHELEMY	10.2.1652	TAULIGNAN			
808++	<b>FRANÇOIS VALAT</b>		ROCHEFORT V	JEANNE DELAYE	10.5.1678	LA GARDE A	30.9.1724	ROCHEFORT V	
809++	<b>JEANNE DELAYE</b>	29.8.1650	LA GARDE A	FRANÇOIS VALAT	10.5.1678	LA GARDE A	7.9.1724	ROCHEFORT V	74
810++	<b>ANTOINE BUISSON</b>	1676		• MARGUERITE COSTE • MARGUERITE PAUME	25.4.1700 30.6.1715	PUYGIRON PUYGIRON	15.10.1760	MONTBOUCH. SUR JABRON	84
811++	<b>MARGUERITE COSTE</b>			• ANTOINE BUISSON • PAUL LANTEAUME	25.4.1700	PUYGIRON	6.2.1711	PUYGIRON	
812++	<b>PIERRE PAUME</b>		ROCHEFORT EN VALDAINE	• MARIE BASTIAN • ANNE DURAND	9.10.1696 24.6.1710	BECONNE ROCHEFORT			
813++	<b>MARIE BASTIAN</b>	1669	BECONNE	PIERRE PAUME	9.10.1696	BECONNE	13.5.1709	ROCHEFORT	40
814++	<b>ANTOINE FAYN</b>		LA TOUCHE	MARTHE RIBIERE	15.9.1697	SOUPIERE			
815++	<b>MARTHE RIBIERE</b>		SOUPIERE	ANTOINE FAYN	15.9.1697	SOUPIERE			
816++	<b>PIERRE CHARPENEL</b>	1655	VALAURIE	ELISABETH CATALLAN	2.11.1677	VALAURIE	17.4.1719	VALAURIE	64

## Généalogie Viale (32)

817++	<b>ELISABETH CATALLAN</b>	1655	VALAURIE	PIERRE CHARPENEL	2.11.1677	VALAURIE	24.1.1725	VALAURIE	70
818++	<b>JACQUES CROZE</b>		ROQUEMAURE	MARIE RICHAUD	18.8.1687	REAUVILLE			
819++	<b>MARIE RICHAUD</b>	25.12.1661	REAUVILLE	JACQUES CROZE	18.8.1687	REAUVILLE	11.1.1726	VALAURIE	64
820++	<b>MOISE GILLES</b>	1647	MONTELMAR	JEANNE JABELIN	29.11.1670	MONTELMAR	~ 1702		~ 55
821++	<b>JEANNE JABELIN</b>	1648	SAINT PONS	MOISE GILLES	29.11.1670	MONTELMAR	16.2.1726	MONTELMAR	78
822++	<b>JEAN ESTRAN</b>		ALLAN	LOUISE BAUTHEAC					
823++	<b>LOUISE BAUTHEAC</b>			JEAN ESTRAN					
824++	<b>PIERRE PRADELLE</b>		ST PAUL 3 CH	MAGDEL. TYBAUD	20.3.1671	ST PAUL 3 CH			
825++	<b>MAGDELEINE TYBAUD</b>	1655		PIERRE PRADELLE	20.3.1671	ST PAUL 3 CH	5.12.1705	ST PAUL 3 CH	50
826++	<b>PHILIPPE MELLET</b>	1.4.1635	ST PAUL 3 CH	MARIE VIOLET	26.10.1659	ST PAUL 3 CH	21.9.1691	ST PAUL 3 CH	56
827++	<b>MARIE VIOLET</b>	13.5.1644	ST PAUL 3 CH	PHILIPPE MELLET	26.10.1659	ST PAUL 3 CH	25.5.1708	ST PAUL 3 CH	64
828++	<b>DENIS RAT</b>		ST PAUL 3 CH	CLAUDIE MARRON	24.8.1669	ST PAUL 3 CH			
829++	<b>CLAUDIE MARRON</b>		ST PAUL 3 CH	DENIS RAT	24.8.1669	ST PAUL 3 CH			
830++	<b>ISAAC BRONDEL</b>		ST PAUL 3 CH	JEANNE ARNAUD	27.2.1670	ST PAUL 3 CH			
831++	<b>JEANNE ARNAUD</b>		ST PAUL 3 CH	ISAAC BRONDEL	27.2.1670	ST PAUL 3 CH			
832	<b>JEAN MONBET</b>		RISCLES	JEANNE ST PIERRE					
833	<b>JEANNE SAINT PIERRE</b>		RISCLES	JEAN MONBET					
834	<b>JEAN BAUTHEAC</b>	1613	PUYGIRON	MAGDEL. FOURNIER			1674		61
835	<b>MAGDELEINE FOURNIER</b>	1613		JEAN BAUTHEAC			6.3.1680		67
836	<b>REYNE FLACHAIRE</b>	16.9.1640	PORTES EN V	MARIE BAUSON			1705	SAUZET	64
837	<b>MARIE BAUSON</b>			REYNE FLACHAIRE			1705		
838	<b>ANTOINE VENDRAN</b>		TOUCHE	ISAB. FELLENCHE	27.6.1666	ST MARCEL		ST MARCEL	
839	<b>ISABEAU FELLENCHE</b>		ST MARCEL LES S	ANTOINE VENDRAN	27.6.1666	ST MARCEL	12.8.1696	ST MARCEL	
844	<b>JACQUES CHABAS</b>	22.1.1626	SAVASSE	LOUISE FAVIER	23.10.1651	SAVASSE			
845	<b>LOUISE FAVIER</b>			• JACQUES CHABAS • LOUYS BLANC	23.10.1651	• SAVASSE •	22.3.1682	SAVASSE	
846	<b>JACQUES MAZADE</b>	1644		MARG. MARTRES	9.2.1673	MARSANNE			
847	<b>MARGUERITE MARTRES</b>	10.8.1657	MARSANNE	JACQUES MAZADE	9.2.1673	MARSANNE			
848	<b>CLAUDE AUBERT</b>	~ 1608		JEANNE DUGLOU			5.11.1693	SAVASSE	~ 85
849	<b>JEANNE DUGLOU</b>			CLAUDE AUBERT					
850	<b>ANTOINE DURAND</b>		SAVASSE	MARIE VERNET	26.6.1630	SAVASSE			
851	<b>MARIE VERNET</b>		SAVASSE	ANTOINE DURAND	26.6.1630	SAVASSE			
852	<b>VEVAURY BOUVIER</b>		MIRMANDE	• JEANNE BUFFEL • N N	23.9.1641	CM MIRMANDE			
853	<b>JEANNE BUFFEL</b>		MIRMANDE	VEVAURY BOUVIER	23.9.1641	CM MIRMAN.			
854	<b>JEAN JUSLAYNE</b>	1.1.1619	SAVASSE	ISABEAU DUMAS	22.11.1639		~ 1669	SAVASSE	~ 50
855	<b>ISABEAU DUMAS</b>		SAINT VINCENT DE DURFORT	JEAN JUSLAYNE	22.11.1639				
856	<b>PIERRE BRUNEL</b>		BONLIEU	CLAUDIE GIRARDIN			16.10.1671	ROYNAC	
857	<b>CLAUDIE GIRARDIN</b>		BONLIEU	PIERRE BRUNEL			27.4.1743	MARSANNE	
858	<b>PONS BRACHET</b>	~ 1607	CH. DE MAZENC	FRANÇOISE BOULARD			10.7.1685	CH DE MAZENC	~ 78
859	<b>FRANÇOISE BOULARD</b>		CH. DE MAZENC	PONS BRACHET			19.1.1697	CH DE MAZENC	
860	<b>MATHIEU SOULLIER</b>	14.6.1637	MIRMANDE	PHILIPPE DEMONTS	24.2.1659	MIRMANDE			
861	<b>PHILIPPE DEMONTS</b>	17.4.1634	MIRMANDE	MATHIEU SOULLIER	24.2.1659	MIRMANDE			
862	<b>ANTOINE JEUSNE</b>			JEANNE COSTE					
863	<b>JEANNE COSTE</b>	~ 1632		ANTOINE JEUSNE			15.10.1702	ROCHE/GRANE	~ 70
864	<b>A 895, VOIR 800 A 831</b>								
896	<b>PIERRE PIC</b>	21.12.1643	TAULIGNAN	MARIE DURAND	29.4.1672	TAULIGNAN			
897	<b>MARIE DURAND</b>	15.8.1651	TAULIGNAN	PIERRE PIC	29.4.1672	TAULIGNAN			
898	<b>JEAN FERRENC</b>	12.12.1636	ALLAN	J. COSTADEAU	18.6.1663	ESPELUCHE	27.8.1700	ALLAN	63
899	<b>JEANNE COSTADEAU</b>	21.2.1645	ESPELUCHE	JEAN FERRENC	18.6.1663	ESPELUCHE			
900	<b>PIERRE MEILHON</b>	6.5.1635	ALLAN	CLAUDE NOYER	5.11.1669	ALLAN			
901	<b>CLAUDE NOYER</b>		CH. DU RHONE	PIERRE MEILHON	5.11.1669	ALLAN			

## Généalogie Viale (33)

902++	J PIERRE ESTRAN	15.9.1652	ALLAN	ANNE BLACHE			29.9.1723	ALLAN	71
903++	ANNE BLACHE	11.4.1660	ESPELUCHE	• PIERRE ESTRAN • J PIERRE ESTRAN			2.1.1732	ALLAN	71
904	SIMON DUPLAN	1632		ALIX FAYN	1661	REAUVILLE	6.10.1722	REAUVILLE	90
905	ALIX FAYN	1643		SIMON DUPLAN	1661	REAUVILLE	20.10.1718	REAUVILLE	75
906	DOMINIQUE LOUBET	28.8.1633	ALLAN	J MARIE MARIGNAN			20.4.1685	REAUVILLE	51
907	J. MARIE MARIGNAN	19.3.1648	REAUVILLE	DOMINIQUE LOUBET			6.3.1728	REAUVILLE	79
908	CLAUDE ROCHAS	1652		LOUISE GAUTIER	22.6.1675	ROUSSAS	3.3.1739	ROUSSAS	87
909	LOUISE GAUTIER	1646		CLAUDE ROCHAS	22.6.1675	ROUSSAS	27.3.1710	ROUSSAS	64
910	JEAN FERRENT	12.12.1636	ALLAN	J. COSTADEAU	18.6.1663	ESPELUCHE			
911	JEANNE COSTADEAU	21.2.1645	ESPELUCHE	JEAN FERRENT	18.6.1663	ESPELUCHE			
914	JEAN SAUVAN	1622		BENOITE PLANEL			30.8.1697	PONT BARRET	75
915	BENOITE PLANEL	1616		JEAN SAUVAN			18.11.1711	PONT BARRET	95
916	JEAN BORNE			SUZANNE AUBENAS	< 1668		17.11.1700		
917	SUZANNE AUBENAS			JEAN BORNE	< 1668		2.2.1703	CHAROLS	
918	JEAN MERCIER		CLEON ANDRAN	G. COURSANGES	16.6.1669	CLEON ANDR.			
919	GENEV. COURSANGES	13.12.1649	CLEON ANDRAN	JEAN MERCIER	16.6.1669	CLEON ANDR.			
920	ANTOINE FREYDIER			LAURENCE POUZET					
921	LAURENCE POUZET	1663		ANTOINE FREYDIER			12.4.1720	CLEON ANDRAN	57
922	JEAN GIRARDIN	2.2.1670	ROYNAC	ANNE BEC	25.2.1686	ROYNAC			
923	ANNE BEC	1675	ROYNAC	JEAN GIRARDIN	25.2.1686	ROYNAC	30.5.1725	ROYNAC	50
924	FRANCOIS MAILLET	19.4.1652	CLEON ANDRAN	CATHERINE COMPTE	19.6.1680				
925	CATHERINE COMPTE		ST MARCEL S.	FRANCOIS MAILLET	19.6.1680		19.5.1680	CLEON ANDRAN	
926	LOUIS MAILLET	28.11.1660	CLEON ANDRAN	CATHERINE VINCENT	5.2.1692	CLEON ANDR.	24.2.1709	CLEON ANDRAN	48
927	CATHERINE VINCENT	26.9.1666	CLEON ANDRAN	LOUIS MAILLET	5.2.1692	CLEON ANDR.			
928	ESPRIT IMBERT	1656		LOUISE MEGE	24.10.1677	MALATAVERNE	11.4.1712	ALLAN	56
929	LOUISE MEGE			ESPRIT IMBERT	24.10.1677	MALATAVERNE			
930	JEAN MEILHON	23.3.1670	ALLAN	ISABEAU GILLES	1.2.1693	ALLAN	1.2.1693		22
931	ISABEAU GILLES	18.8.1669	ALLAN	JEAN MEILHON	1.2.1693	ALLAN			
932	JEAN ROUZEL	1662	ALLAN	MARG. PEYRAUD			6.1.1735	ALLAN	73
933	MARGUERITE PEYRAUD	1661		JEAN ROUZEL			18.10.1744	ALLAN	83
934	PIERRE GOUTERON	1646	ARZILLAC	CATHERINE RAUZEL	25.1.1695	ALLAN	19.5.1744	ALLAN	98
935	CATHERINE RAUZEL	4.4.1668		PIERRE GOUTERON	25.1.1695	ALLAN	21.11.1737		69
936	JACQUES LOUDET	1663	ALLAN	CLAUDIE JOANNIN	14.11.1684	DONZERE	5.6.1723	ALLAN	60
937	CLAUDIE JOANNIN	1657	MALATAVERNE	JACQUES LOUDET	14.11.1684	DONZERE	23.8.1713	ALLAN	56
938	MATHIEU VIEL			CLAUDIE MOULIA	10.1.1690	PUYGIRON	< 1723		
939	CLAUDIE MOULIA			MATHIEU VIEL	10.1.1690	PUYGIRON	16.3.1733	PUYGIRON	
940	JULIEN FERRENT	15.2.1660	ALLAN	ANTOINETTE NEGRE	3.3.1680	ALLAN	13.7.1706	ALLAN	46
941	ANTOINETTE NEGRE	1659	MONTLIMAR	JULIEN FERRENT	3.3.1680	ALLAN	10.8.1704	ALLAN	45
942	J LOUIS FERRENT	1679		MAGD. DURAND	5.2.1704	MONTBOUCH	4.9.1759	ALLAN	80
943	MAGDELEINE DURAND	20.2.1682	MONTBOUCHER	J LOUIS FERRENT	5.2.1704	MONTBOUCH	28.1.1738	ALLAN	55
944	BALTAZARD PARPAILLON	24.8.1642	ALLAN	CH. COUFFOUR	16.3.1684	ALLAN	9.5.1710	ALLAN	67
945	CHRISTINE COUFFOUR	14.9.1662	ALLAN	BALT. PARPAILLON	16.3.1684	ALLAN	31.5.1710	ALLAN	47
946	A 947 : VOIR 902 ET 903								
948	JAME LAUZIER	2.1.1645	REAUVILLE	CATHERINE GIRARD	27.7.1681	REAUVILLE	18.4.1716	REAUVILLE	71
949	CATHERINE GIRARD			JAME LAUZIER	27.7.1681	REAUVILLE			
950	CLAUDE MAGNIN	13.1.1658	ALLAN	• MARIE ALEGRE • MARIE MEILLON	4.5.1695 11.1.1700	ALLAN ALLAN			
951	MARIE MEILLON			CLAUDE MAGNIN	11.1.1700	ALLAN			
952	CHARLES AUBERT	~ 1660	ROUSSAS	FRANCOISE BELLIER			29.5.1710	ROUSSAS	~50
953	FRANCOISE BELLIER	~ 1662		CHARLES AUBERT			21.8.1719	ROUSSAS	~57
954	ET 955 : VOIR 400 ET 401								
960	ET 961 : VOIR 902 ET 903								

## Généalogie Viale (34)

962	<b>JACQUES FAUGIER</b>	1653		FRANCOISE SARRINE	5.3.1685	PIERRELATTE	30.12.1733	CH. DU RHONE	80
963	<b>FRANCOISE SARRINE</b>	14.8.1660	PIERRELATTE	JACQUES FAUGIER	5.3.1685	PIERRELATTE	10.11.1723	CH. DU RHONE	63
964	<b>MICHEL LAURANS</b>	1651		FR. BARTHELEMY			16.11.1729	ALLAN	78
965	<b>FRANCOISE BARTHELEMY</b>	1657		MICHEL LAURANS			4.4.1723	ALLAN	66
966	<b>ANDRE ROURY</b>	~ 1663	LA TOUCHE	ANNE IMBERT	2.7.1686	CH. MAZENC	22.10.1734	LA TOUCHE	~71
967	<b>ANNE IMBERT</b>	1665		ANDRE ROURY	2.7.1686	CH. MAZENC	26.1.1745	LA TOUCHE	80
968	<b>PIERRE GIRARD</b>	16.12.1666	CH. MAZENC	MARIE FAURE	15.2.1695	CH. MAZENC	25.9.1729	CH. MAZENC	62
969	<b>MARIE FAURE</b>	13.1.1675	CH. MAZENC	PIERRE GIRARD	15.2.1695	CH. MAZENC			
970	<b>JEAN CHASTAN</b>	4.9.1670	CH. MAZENC	MARG. GRIMAUD			31.10.1749	CH. MAZENC	79
971	<b>MARGUERITE GRIMAUD</b>			JEAN CHASTAN			8.10.1752	CH. MAZENC	
972	<b>ANDRE MARREL</b>	2.2.1661	ALLAN	SEB. ESTRAN	12.9.1695	ALLAN	19.5.1719	ALLAN	58
973	<b>SEBASTIENNE ESTRAN</b>	13.9.1665	ALLAN	ANDRE MARREL	12.9.1695	ALLAN	22.10.1729	ALLAN	64
974	<b>JOSEPH IMBERT</b>	1661		ANNE BOURNAUD			2.6.1731	ANCONE	70
975	<b>ANNE BOURNAUD</b>	1664		JOSEPH IMBERT			16.12.1744	ANCONE	80
976++	<b>JEAN CARRET</b>	1643		M. CHARANSOLE	21.6.1676	BOLLENE	6.12.1693	BOLLENE	50
977++	<b>MARIE CHARANSOLE</b>			JEAN CARRET	21.6.1676	BOLLENE	29.5.1703	BOLLENE	
978++	<b>GEORGES LASSIA</b>	7.3.1643	CADEROUSSE	SUZANNE BOUCHIER	1669	CADEROUSSE	4.8.1696	ORANGE	53
979++	<b>SUZANNE BOUCHIER</b>	24.12.1643	CADEROUSSE	GEORGES LASSIA	1669	CADEROUSSE	1720		76
980++	<b>GUILLAUME COULOMB</b>			CATHERINE MURE					
981++	<b>CATHERINE MURE</b>			GUIL. COULOMB					
982++	<b>JOSEPH GUION</b>			ANT. FARNIER	6.9.1687	PIERRELATTE			
983++	<b>ANTOINETTE FARNIER</b>			JOSEPH GUION	6.9.1687	PIERRELATTE			
984++	<b>NICOLAS FERRENC</b>	26.4.1643	ALLAN	MARSELINE PELISSE	8.6.1677	ROUSSAS	10.11.1709	ROUSSAS	66
985++	<b>MARSELINE PELISSE</b>	1665		NICOLAS FERRENC	8.6.1677	ROUSSAS	26.2.1725	SAINT RESTITUT	60
986++	<b>ANTOINE SOULIER</b>	14.6.1671	SAINT RESTITUT	MARG. GENSON	21.2.1691	ST RESTITUT			
987++	<b>MARGUERITE GENSON</b>	14.1.1652	SAINT RESTITUT	ANTOINE SOULIER	21.2.1691	ST RESTITUT	9.12.1726	SAINT-RESTITUT	74
988++	<b>ANTOINE MAUBERT</b>			MARTHE DUBOIS			16.6.1710	BOLLENE	
989++	<b>MARTHE DUBOIS</b>			ANTOINE MAUBERT					
990++	<b>JEAN MATTON</b>			MARIE GOURIONNE					
991++	<b>MARIE GOURIONNE</b>			JEAN MATTON			17.5.1697	BOLLENE	
992 A 1007	<b>VOIR 976 A 991</b>								
1 012	<b>ANTOINE DE SERRE</b>			MARIE RICHARD					
1 013	<b>MARIE RICHARD</b>			ANTOINE DE SERRE					
1 014	<b>MATHIEU LAFONS</b>			DELPHINE DOLMET			23.11.1699	SAINT LAURENT EN COIRON	
1 015	<b>DELPHINE DOLMET</b>			MATHIEU LAFONS			10.7.1710	SAINT LAURENT	
1 016	<b>JEAN HEBRARD</b>		ST MONTANT	MARG. ARNICHAND					
1 017	<b>MARGUERITE ARNICHAND</b>		ST-MONTANT	JEAN HEBRARD					
1 018	<b>CLAUDE MICHEL</b>		ST-MONTANT	JEANNE RIVIERE					
1 019	<b>JEANNE RIVIERE</b>			CLAUDE MICHEL					
1 020	<b>JEAN REYNARD</b>			CATH. MICHELLE					
1 021	<b>CATHERINE MICHELLE</b>			JEAN REYNARD					
1 022	<b>ETIENNE LAURENS</b>			GABRIELLE MEYCELLE					
1 023	<b>GABRIELLE MEYCELLE</b>			ETIENNE LAURENS					



**Mission « Génécole » : 12 ans et tout l'avenir devant elle !**

Douze ans déjà que la commission de généalogie à l'école, alias 'Génécole', a vu le jour au sein de la Fédération Française de Généalogie bien consciente que l'avenir de la généalogie passe par la transmission aux jeunes générations du patrimoine culturel, des savoirs et des compétences développés par les aînés. Cofondée par Evelyne DURET et Christophe DRUGY, professeurs d'histoire et géographie, respectivement en collège et en lycée, la commission 'Génécole' s'est étoffée progressivement afin que tous les niveaux scolaires soient représentés. Elle compte actuellement 11 personnes, et l'arrivée de nouveaux membres dynamise notablement l'équipe ! La commission 'Génécole' a le plaisir de vous rappeler ses quatre missions et objectifs :

- Fournir une documentation spécifique sur papier ou sur le site de la FFG ;
- Recenser les expériences pédagogiques généalogiques afin de les mutualiser et d'enrichir ainsi les pratiques ;
- Répondre à toute demande de renseignements, de conseils émanant de professeurs ou de toute personne désireuse de créer une activité pédagogique généalogique dans un établissement scolaire ;
- Décerner le 'Brevet du Jeune Généalogiste', selon des critères spécifiques.

Depuis sa création, la commission « Génécole » s'active pour :

- Scruter les programmes scolaires afin d'y voir la place possible de la généalogie et les correspondances entre ces programmes et la généalogie ;
- Encourager les expériences pédagogiques de généalogie menées en classe, en club, en atelier ou dans le cadre d'activités interdisciplinaires (comme les itinéraires de découverte au collège et les travaux personnels encadrés au lycée) ;
- Faire reconnaître à la généalogie la place qu'elle mérite dans le système éducatif en raison de tous les avantages pédagogiques qu'elle offre (interdisciplinarité, méthodes de recherche, compétences, renouvellement de la manière d'aborder l'histoire, la géographie, l'éducation civique, la lecture et l'expression écrite en français et dans d'autres langues, mais aussi la biologie, les statistiques ou encore les arts plastiques...);
- Faire admettre que la généalogie répond à la question fondamentale des origines que tout enfant se pose à un moment donné (« D'où je viens, moi ? » Denise REBONDY), apporte une aide significative à la construction de l'identité et de la personnalité, quelles que soient les origines géographiques, sociales ou familiales de l'enfant, et donc fait partie intégrante de l'éducation ;
- Faire connaître son action, par exemple en participant aux congrès nationaux de généalogie (le prochain aura lieu à Marseille en 2013).

Au total, la tâche de la commission « Génécole » est tout à la fois immense et enthousiasmante ! ... et différente de celle de l'association « Les jeunes et la généalogie » dont l'activité est exclusivement dédiée à la généalogie avec les jeunes en dehors du cadre scolaire.

En guise de conclusion, j'ai le très vif plaisir de citer le Cercle Généalogique de Bourbon (article paru en septembre 2011 dans le n° 113 de sa revue) : « Ainsi donc tout semble indiquer que la généalogie a un espace à occuper aujourd'hui dans nos établissements d'enseignement. Et tout semble indiquer que cette place ira grandissant tant la mondialisation, assez paradoxalement, nous isole les uns des autres ! Alors, si vous êtes enseignant ou si vous sentez vibrer en vous la fibre du pédagogue, si vous souhaitez mettre en œuvre un atelier de recherche généalogique ou tout simplement y participer, si vous avez identifié près de chez vous un besoin ou une demande de cet ordre de la part des parents, des équipes pédagogiques ou des élèves : n'hésitez pas ! ».

J'ajoute : « Lancez-vous, et faites-nous le savoir ! Il y a moins d'obstacles ou de difficultés que ce que beaucoup imaginent. Les jeunes, les élèves, le méritent ! »

**Evelyne DURET**

**Présidente de la Commission fédérale « généalogie à l'école »**



### **Délais de communication des archives**

La délibération de la CNIL du 12 avril 2012 sur les délais de communication et d'indexation des archives peut amener des conséquences graves pour l'activité et peut-être même sur l'existence de nos associations.

Jean-François PELLAN, vice-président, en charge de ce dossier, fait le point sur ce problème afin que nous puissions en toute connaissance de cause en débattre lors de l'Assemblée Générale de la FFG du 9 juin 2012.

### **Le délai de communication des Archives à l'épreuve de la CNIL** par Jean-François Pellan, vice-président de la FFG

La loi de 2008 a réformé de fond en comble le régime de communication des archives publiques. Les généalogistes ont apprécié à sa juste valeur le raccourcissement des délais de communication des différentes sources archivistiques et, notamment, celles de l'état civil.

Pour lire la suite de l'article, suivez ce lien :

<http://leblog-ffg.over-blog.org/article-le-delai-de-communication-des-archives-a-l-epreuve-de-la-cnil-105045529.html>

### **Réflexions autour de la délibération de la CNIL du 12 avril 2012**

La récente délibération de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) n° 2012-113, du 12 avril 2012 fait du bruit dans le Landerneau des généalogistes.

Lorsqu'on fait de la généalogie, on s'intéresse, par définition, à ses ancêtres et donc à des personnes. Il peut paraître anodin de relever des actes et des lieux de naissance, de mariage et de décès, ce que des bataillons de chercheurs ont fait depuis des lustres sans grande contrainte et sans se poser de questions juridiques à ce propos.

Le législateur s'en est sans doute posées, car il a indiqué que chacun avait droit au respect de sa vie privée, à travers l'article 9 du Code civil. Avec la création de la CNIL, il a voulu protéger les atteintes qui pourraient être apportées aux gens à travers les traitements automatisés de données à caractère personnel.

Pour voir la suite de l'article, suivez ce lien :

<http://www.genefede.org/docs/biblio/Commentaires-CNIL.pdf>

# La Boutique du CGDP

## DOCUMENTS GENEALOGIQUES EN VENTE PAR CORRESPONDANCE

Adresser les commandes à

**Cercle Généalogique de la Drôme Provençale :**

Maison des Services  
1 avenue Saint-Martin  
26200 MONTELIMAR

**OU**

**Par courrier électronique :**

[cgdp@wanadoo.fr](mailto:cgdp@wanadoo.fr)

*Conditions générales de vente : nos prix s'entendent port en sus.*

*Nos envois sont faits aux risques et périls du destinataire.*

*La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la désignation du document et la quantité désirée.*

*La date de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.*

<b>Documents</b>	<b>Euros</b>	<b>Grammes</b>
<b>AIDE EN GENEALOGIE</b>		
Généalogie, mes premiers pas	6,00	315
Les calendriers	3,50	125
Petit lexique	3,50	195
<b>PERSONNAGES</b>		
Louis CHANCEL (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Emile LOUBET (et son ascendance, nouvelle édition, 24 pages)	5,50	170
Charles MOULIN (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Les STROUPANY (1766-1942) (une famille de nougatières, 29 pages)	5,50	190
Jean-Jacques MENEURET (médecin Montilien 1739-1815, 20 pages)	5,50	130
Généalogie des Adhémar de Monteil (34 pages)	5,50	220
Famille de SERRES (Seigneurs du Pradel) (18 pages)	2,50	130
Famille RIVIERE (originaire de Montélimar) (44 pages)	10,00	270
Famille de COSTON (90 pages)	10,00	10
<b>LES METIERS</b>		
La Chapellerie (et ascendance ROUX, nouvelle édition, 31 pages)	5,50	200
La Draperie (et ascendance MORIN, nouvelle édition, 36 pages)	5,50	220
La Soierie (et généalogie LACROIX, nouvelle édition, 34 pages)	5,50	210
Les Meuniers (et généalogies PARPAILLON, DENIS, BOISSON, 34 pages)	5,50	220
Les Verriers (et généalogie de FERRE de la CALMETTE, 33 pages)	5,50	220
La vigne et le vin à Montélimar (26 pages)	5,50	180
Les Notaires au fil du temps	15,00	280
Des Militaires à Saint-Martin	15,00	450
Les Enfants de Troupe	5,00	200
<b>HISTOIRE ET GENEALOGIE</b>		
Montélimar et le nom de ses rues (nouvelle édition, 138 pages)	18,00	390
Si Montélimar m'était conté ... (88 pages)	15,00	260
Le Bois de Laud (17 pages)	2,50	135
Les anciens racontent (79 pages)	5,00	245
Un tramway de la Drôme, Le PICODON (22 pages)	2,50	165
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 1)	15,00	440
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 2)	15,00	470
Les Protestants de Saint-Paul-Trois-Châteaux	8,50	190

## Arbres généalogiques

### Format 50 x 70 cm.

Arbre 6 générations (avec emplacements pour photos) .. 4,50 €

Arbre 7 générations ..... 4,50 €

### \* Format 85 x 110 cm.

Arbre 11 générations ..... 7,60 €

### Format 21 x 29 cm

Arbre 5 générations (les 5) ..... 1,50 €

### Calcul des frais de port et emballage

Poids total jusqu'à gr.	100	250	500	1000	2000	3000
Prix €	1,60	2,50	3,40	4.30	5,60	6.30

\* Pour ces arbres l'envoi est fait séparément, sous tube, et les frais sont de :

1 à 3 arbres : 5.20 € 4 à 6 arbres: 6.20 € 7 à 9 arbres : 10.00 € 10 à 12 arbres : 11.00 €

---

## CD numérisés en juin 2012

Paroisse	Code	Canton	Années	Vues	Actes	Sauf années ou observations
CHATEAUNEUF DE MAZENC 1/2	H 04-1A	DIEULEFIT	1625-1729	724	4984	
CHATEAUNEUF DE MAZENC 2/2	H 04-2A	DIEULEFIT	1730-1792	707	4101	
LACHAU	T 08-A	SEDERON	1755-1792	123	1236	De 1756 à 1772.
BELLECOMBE TARENDOL	B03-A	BUIS LES BARONNIES	1694-1792	492	1392	

# Questions / Réponses



Si vous en avez la possibilité, envoyez vos questions/réponses par mail à : [jean-pierre@sauvan-magnet.net](mailto:jean-pierre@sauvan-magnet.net)

## Quelques consignes :

- Inscrire vos questions / réponses sur une feuille à part si votre courrier comporte plusieurs sujets.
- Les questions /réponses doivent être rédigées très lisiblement (si possible dactylographiées).
- Inscrire les « NOMS » en majuscules et les « Prénoms » en minuscules.
- Toujours indiquer une date, même approximative, ainsi qu'un nom de lieu (ou plusieurs).
- Rester bref dans les questions et prendre modèle sur les autres questions déjà publiées.
- Pour tout courrier concernant cette rubrique, inscrire vos nom, prénom, n° adhérent et le cercle auquel vous êtes affilié.
- Pour les réponses, indiquer le numéro de la question.

Si ces consignes ne sont pas respectées, les questions risquent de ne pas paraître dans notre revue ou de prendre du retard. Merci de votre compréhension.

## Quelques abréviations utiles :

°	naissance	fa	filie	asc	ascendance	m	Marraine
B	Baptême	fs	filis	desc	descendance	t	témoin
+	Sépulture ou décès	ca	environ, vers (circa)	P	père	sf	sans filiation
X	mariage	/1700	avant 1700	M	mère		
Cm	contrat de mariage	1700/	après 1700	p	parrain		

## QUESTIONS

### 12-07 BERAUD / SIGNORET

Rech. ° et lieu Marc BERAUD ° ca 1712 + 19/10/1777 Chaudon-Morante (04) X 12/1/1739 Chaudon-Morante (04)  
Jeanne SIGNORET ° ca 1714 + 25/5/1774 Chaudon-Morante (04) fa de Jean Baptiste  
Renée GAUTHIER

### 12-08 SIGNORET / ISOARD

Rech. ° + X lieu  
Honoré SIGNORET + /1769 fs de Jean X ca 1735  
Magdeleine ISOARD + 6/2/1769  
Dont 1 fs Joseph SIGNORET + ca 1747 X 6/2/1769 Digne les Bains Marianne BEC  
Renée GAUTHIER

### 12-09 PIN / BERAUD

Rech. ° X lieu : Chaudon-Morante (04) ?  
Dominique PIN + / 1788 X ? Anne BERAUD  
Dont un fs Joseph PIN ° 17/3/1744 Chaudon-Morante (04) X 22/11/1768 Chaudon-Morante (04) Jeanne Elisabeth GRIMAUD ° 1742 Chaudon-Morante (04)  
Renée GAUTHIER

## REPONSES

### 12-004 SOGNO / MINO

La commune dénommée « Commandono » dans la question est en fait, à mon avis, la commune de Camandona, à proximité de Biélla en Piémont.

Pour les recherches en Italie en général, vous avez dans les groupes de Yahoo le groupe :

[genealogie-italie@yahogroupes.fr](mailto:genealogie-italie@yahogroupes.fr) où vous trouverez toutes les réponses aux questions que vous vous posez et toute l'aide possible si vous leur transmettez les informations en votre possession.

Françoise VAN WETTER (73)